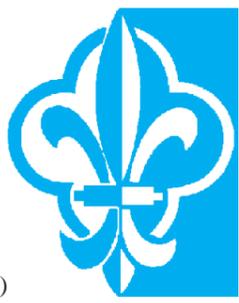


N° 2725
61^e année
du 17 mai
au 6 juin 2007
Prix : 3€ (20 F)



L'ACTION FRANÇAISE 2008

paraît provisoirement les premier et troisième jeudis de chaque mois

10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris – Téléphone : 01-40-39-92-06 – Fax : 01-40-26-31-63 – Site Internet : www.actionfrancaise.net

Tout ce qui est national est nôtre

DOSSIER

LE VICE DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

par
Michel FROMENTOUX
Thibaud PIERRE
Stéphane PIOLENC

Entretien avec
Frédéric ROUVILLOIS

pages 7 à 10

L'ESSENTIEL

Pages 2 et 4

POLITIQUE FRANÇAISE

– Sarkozy, l'anti Mai 68 ?

par Michel FROMENTOUX

– Les moyens et les fins

par Aristide LEUCATE

Pages 5 et 16

POLITIQUE ÉTRANGÈRE

– La Turquie
face aux islamistes

– Poussée indépendantiste
en Écosse

par Pascal NARI

– Les erreurs de l'ONU
et de l'OTAN au Kosovo

par Gérald BEIGBEDER

– « J'ai défendu
les intérêts supérieurs
de la France »

Entretien avec Roland DUMAS

Page 6

COMBAT DES IDÉES

– L'antiracisme,
avatar de la Révolution

par Pierre PUJO

Pages 11, 12 et 13

HISTOIRE ET RELIGION

– Quand la haute société
parisienne se piquait
de subversion...

par René PILLORGET

– Pour vous mettre
en appétit et mieux connaître
Léon Daudet

par Pierre PUJO

– Charles Péguy,
un paysan bergsonien

par Pierre LAFARGE

– C'est le mois de Marie

– Hommes de guerre

par Anne BERNET

SARKOZY, monarque républicain

L'éditorial de Pierre PUJO (page 3)

Au soir de son triomphe, le candidat élu président a continué à formuler des promesses. Il a en particulier déclaré : « **La France est de retour en Europe. Je conjure nos partenaires européens d'entendre la voix des peuples qui veulent être protégés.** » Cet appel du pied au rétablissement de la préférence communautaire, qui est pratiquement morte, est révélateur du cynisme qui peut être déployé pour séduire les électeurs...

La préférence communautaire, instituée par le traité de

De la préférence communautaire à la camisole européenne

Rome, devait participer à la gestion de la politique agricole commune, engagée en août 1962, et qui témoigne de l'originalité de la construction communautaire. Elle a été initiée à la demande de la France, qui, auparavant, développait déjà un système de soutien et de réglementation de son marché agricole, pour éviter qu'il ne soit victime de crises dévastatrices.

Son principe est relativement simple : inciter les Européens à consommer des produits européens. Son application est beaucoup plus complexe. Plusieurs grilles de prix sont établies pour régir les diverses denrées alimentaires concernées. Les importations en provenance des pays extérieurs à l'Union sont taxées selon les décisions du Conseil des ministres de

l'Agriculture et les productions communautaires subventionnées. Les aides sont versées sous forme de garantie des prix de vente aux producteurs européens, l'UE assumant la différence entre le prix garanti et les cours mondiaux afin d'assurer la compétitivité sur le marché international. Ce vaste mécanisme a permis à l'agriculture européenne de se développer pour sortir de sa dépendance à l'égard des États-Unis.

Le "boulet" de la PAC

Mais, depuis vingt ans et l'inauguration des négociations de l'Uruguay Round sur la réforme du GATT, la préférence communautaire est en voie de disparition. L'Union européenne est confrontée à l'une de ses principales contradictions. Dès son origine, la responsabilité de deux politiques économiques a été transférée au niveau communautaire : la PAC et les relations commerciales internationales, les États membres n'étant plus directement représentés. C'est un commissaire européen, ►►

Suite page 2

Henri LETIGRE



Compte rendu
en page 15

M 01093 - 2725 - F: 3,00 €



De la préférence communautaire à la camisole européenne

Suite de la page 1

M. Mandelson actuellement, qui est chargé de participer aux négociations commerciales mondiales. La position qu'il défend au sein de l'OMC, héritière directe du GATT depuis 1994, est donc le reflet des choix exprimés par les Vingt-sept.

L'agriculture et ses subventions deviennent alors un "boulet" que les lobbies industriels et commerciaux du vieux continent ne supportent plus. Pour obtenir de nouvelles levées des taxes douanières, les opérateurs des secteurs secondaires et tertiaires exigent la fin de la préférence communautaire. Nos partenaires de l'hémisphère sud la présentent en effet comme une discrimination à l'encontre de leurs exportations, qui sont taxées alors que nos produits agricoles sont subventionnés, contrairement à tous les principes du GATT, de l'OMC, de la doctrine libérale et de sa théorie du libre-échange.

Le mur européen

M. Sarkozy va donc se heurter, s'il veut tenir sa promesse, à un nouveau mur. En 1937, le Front populaire, pour se défaire de ses échecs, accusa "le mur de l'argent" d'avoir brisé sa politique... Soixante-dix ans plus tard, l'Union européenne envoie déjà ses "flash-balls" et sa camisole contre les projets politiques du nouveau président, qui tient le bouc émissaire responsable de son impuissance.

Le 7 mai, la réunion de "l'euro-group" à Bruxelles a expédié le premier "flash-ball" sous forme d'une déclaration sibylline : « M. Sarkozy a été ministre des Finances, il sait ce qu'il doit faire et peut faire. » Les sous-entendus ne doivent pas, dans "l'euphorie démocratique", apparaître trop clairement aux yeux du peuple. Mais pour les lecteurs de L'AF 2000 nous pouvons traduire : le déficit de l'État doit être réduit par le prochain gouvernement, ce doit être sa priorité, avant de mettre en œuvre la politique promise par le candidat élu.

Le 2 mai la Commission européenne avait déjà préparé la camisole à l'intérieur de laquelle va fonctionner l'Europe dans les années qui viennent. Lors de la présentation du budget européen pour 2008, elle a annoncé que la PAC ne serait plus le premier poste budgétaire de l'Union, une première depuis sa fondation. Pendant que Sarkolène débattait avec Ségozy de la préférence communautaire à Paris, Bruxelles s'attaquait à ce qui reste de cette vieille politique commune. Mais à quoi peut donc servir "un triomphe démocratique" quand la souveraineté d'un État est noyée dans le "supra-nationalisme" européen ?

Henri LETIGRE

"L'obsession de la grandeur"

● L'HEBDOMADAIRE BRITANNIQUE de centre gauche NEWS-TATES-MAN traduit par le Courrier international des 19-25 avril 2007, a consacré en avril un numéro spécial à « la plus turbulente des nations d'Europe », entendez la France, à l'occasion de l'élection présidentielle. Alors que le premier tour n'avait pas encore eu lieu, Daniel Lawday pronostiquait « quelque chose d'assez inédit en son genre : une prise de distance avec l'obsession française de la grandeur. Car la grandeur ne colle pas avec la personnalité de Sarko, ni d'ailleurs (je le dis au risque de m'attirer quelques ennemis) avec la féminité de Ségo et son identification insistante à la nation française de tous les jours. Ce retour à plus d'humilité serait sans doute une bonne nouvelle pour la diplomatie mondiale. Car, même en Afrique, où tous les chefs d'État français depuis De Gaulle se

sont employés à tisser leurs propres réseaux occultes afin d'imposer leur volonté politique, la grandeur française n'est pas toujours une bénédiction »

La politique d'indépendance et de grandeur de la France continue d'indisposer les Anglais. Craignons qu'avec Nicolas Sarkozy la France ne donne la priorité aux bonnes relations avec les Anglo-saxons.

Le nationalisme déformé

● Conclusions de l'éditorial de Jean-Marie Colombani dans LE MONDE (8/5/07) au lendemain de l'élection présidentielle : « Si les électeurs ont choisi la modernisation du modèle français, ils ont aussi signifié leur attachement aux valeurs fondamentales de ce modèle à savoir l'humanisme, le dialogue, le vivre ensemble, la fraternité. Cette France-là ne doit pas être ou-

blée. Le Nicolas Sarkozy prêchant le nationalisme et le protectionnisme s'en éloigne. La France du repli ne pourra reprendre aucune place en Europe ni ailleurs La France de la confiance en l'homme ne sera elle-même que si elle veut être vivante et généreuse. »

On notera la perfidie du paragraphe et les mensonges qu'il contient. "L'humanisme", "le dialogue", "le vivre ensemble" et "la fraternité" ne sont nullement en contradiction avec le nationalisme qui tend à rapprocher tous les membres d'une même nation et à exalter la solidarité qui les unit. Le nationalisme ne signifie pas non plus un repli de la France sur elle-même, mais une défense exigeante de ses intérêts face à nos partenaires avec lesquels elle cherche naturellement à définir des positions communes. Le Monde pourrait définir ainsi sa ligne politique : tout ce qui est national nous est odieux.

Jacques CÉPOY

NICOLAS SARKOZY FLATTE LES SOCIALISTES



LE MONDE ET LA VILLE

MARIAGE

● Nous sommes heureux d'appréhender le mariage de M^{lle} Bénigne ROUDILLON, fille de nos amis fidèles M. et M^{me} Jean-Marie Roudillon, ancienne des Camps Maxime Real del Sarthe, avec M. François MONNEROT, fils de M. et M^{me} Thierry Monnerot et petit-fils de M^{me} Jules Monnerot.

La messe de mariage sera célébrée le samedi 11 août 2007 à 16 heures en l'église Saint-Nicolas des Biefs (Allier).

Le consentement des époux sera reçu par Dom Pascal André Dumont, prêtre de la Communauté Saint-Martin (Candé-sur-Beuvron).

Nous adressons nos vives félicitations à M^{me} Jules Monnerot ainsi qu'aux parents des deux futurs mariés, avec nos vœux

de bonheur pour la prospérité de leur foyer.

MESSE ANNIVERSAIRE

● Une messe sera dite en l'église Saint-Thomas d'Aquin, place Saint-Thomas d'Aquin (Paris 7^e) le samedi 9 juin 2007 à 11 heures pour le repos de l'âme du général Raoul SALAN et de tous ceux qui, étant sous ses ordres, sont tombés pour la France.

L'association Les Amis de Raoul Salan prie tous ceux qui se sont battus aux côtés du général Salan ou qui sont restés attachés à son souvenir d'assister à cette cérémonie dans le plus grand recueillement (24 rue Alain Chartier 75015).

DANS NOTRE COURRIER

Sur le nationalisme français

Pierre Pujo écrit dans L'Action Française 2000 du 15/3/2007 :

« Sa (de Chirac) méconnaissance du nationalisme français est effarante. Il existe en effet des nationalismes dangereux à travers le monde, il y en a qui, dans le passé, ont provoqué des guerres, comme le nationalisme allemand ou pangermanisme, mais le nationalisme français est d'un esprit tout différent, il est de caractère défensif et ne comporte aucune xénophobie. M. Sarkozy a malheureusement emboîté le pas à M. Chirac lundi sur France Inter, proférant même une énormité : "Les rois ont rêvé la France, la République l'a faite" ! La seule excuse qu'on peut lui trouver c'est que notre histoire nationale lui est étrangère... Cet homme avide d'occuper le pouvoir en France a encore beaucoup à apprendre (d'elle). »

Oui, cher Pierre Pujo, Il s'agit bien d'un nationalisme de défense, de défense contre un envahisseur, et dans ce cas là il faut appeler cette défense "résistance". Ceux qui prétendent que, parce que l'envahisseur n'est pas armé, il n'en n'est pas un, se trompent.

Non qu'il ne le soit jamais au sens militaire du terme, le terrorisme est une forme de ses actions. En, réalité les armes majeures de l'envahisseur sont plus subtiles, plus "soft" que les bombes, elles sont économiques, accessoirement idéologiques, culturelles et morales : une loi détruit plus durablement une usine qu'un canon et assure un butin plus substantiel à l'ennemi.

Cependant restreindre le nationalisme d'aujourd'hui à une attitude de défense, c'est méconnaître sa véritable nature. Il faut la rechercher dans la nature de la vie elle-même, par exemple par un raisonnement analogique, si tant est que le raisonnement soit indispensable en la matière.

Les personnes morales que sont les nations adultes, sont analogues aux personnes physiques individuelles : faites comme nous-mêmes de cellules, à la fois semblables et différentes, groupées en organes, membres, etc., qui, chacun, remplissent une fonction spécifique et dont la coopération harmonieuse fait la bonne santé de la nation, comme elle fait la bonne santé de l'individu.

La super-humanité en cours de formation dont a parlé, entre autres,

Teilhard de Chardin, ne sera pas une collection d'individus, mais un corps dont les nations, ou les groupes individuels qui n'auront pas la chance d'être ainsi organisés, en seront les organes ; et ce n'est qu'à ce prix que l'humanité ressemblera à quelque chose (pour ne choquer personne en disant : à quelqu'Un). Simple-ment parce que c'est travers sa nation que chaque individu peut trouver sa voie d'excellence comme disent les pédagogues modernes, et que c'est à travers la coopération harmonieuse des nations que l'humanité cessera d'être un foutoir. On ne peut atteindre l'universel qu'à travers les nations.

Les nations européennes, parce qu'anciennes, diverses, et organisées chacune à sa façon, devraient donner l'exemple de cette harmonie conduisant à l'universel, et non de ce magma d'individus, de citoyens d'Europe, dans lequel certains voudraient qu'elles disparaissent.

Comment ? Que chacun réfléchisse, la réponse est à portée de neurone.

Jacques CHANET (Puy-de-Dôme)

L'ACTION FRANÇAISE

10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris
Tél. : 01-40-39-92-06 • Fax : 01-40-26-31-63
I.S.S.N. 1166-3286

- Directeur : Pierre Pujo
- Secrétaire de rédaction : Michel Fromentoux
- Politique : Georges Ferrière, Yves Lenormand
- Politique étrangère : Pascal Nari
- Économie : Henri Letigre, Serge Marceau.
- Enseignement, famille : Michel Fromentoux, chef de rubrique
- Sciences et société : Guillaume Chatizel,
- Outre-mer : Pierre Pujo
- Médecine : Jean-Pierre Dickès
- Livres : René Pillorget, Anne Bernet, Pierre Lafarge, Philippe Aleyrac, Romaric d'Amico
- Arts-lettres-spectacles : Renaud Dourges, Monique Beaumont
- Cinéma : Alain Waelkens
- Combat des idées : Pierre Carvin, Jean-Philippe Chauvin
- Art de vivre : Pierre Chaumeil
- Chroniques : Jean-Baptiste Morvan, François Leger
- Rédacteur graphiste : Grégoire Dubost
- Photos : François Tabary

Abonnements, publicité, promotion : Monique Lainé

SARKOZY, MONARQUE RÉPUBLICAIN

Après toute guerre civile, il arrive un moment où il faut « recoudre » pour reprendre le mot de la reine Catherine de Médicis. Une élection présidentielle est une guerre civile larvée, plus que d'autres élections démocratiques en France. Les clans s'affrontent avec passion. On veut en finir avec l'adversaire qui représente le capitalisme le plus égoïste et la droite la plus rétrograde. Chaque élection a pour enjeu l'avènement d'une "nouvelle société". En France, à chaque scrutin national, on rejoue le psychodrame de la Révolution. L'adversaire, surtout de droite, doit inspirer la peur de revenir à l'ordre ancien et d'empêcher la marche du progrès.

Cette mentalité est propre à notre pays. À la différence des pays nordiques ou anglo-saxons où l'alternance au pouvoir peut léser des intérêts, mais ne suscite pas de drame, chaque victoire de l'un des camps est une victoire sur l'autre que l'on cherche à écraser.

Le principe d'unité

À remarquer que la gauche, lorsqu'elle est battue, n'est pas loin de crier à l'injustice. N'incarne-t-elle pas le bien ? Elle n'accepte pas volontiers de se soumettre à la loi du Nombre qui est pourtant la règle en démocratie. La réponse à l'élection de Nicolas Sarkozy le 6 mai, pourtant largement majoritaire, est l'incendie de 730 voitures et des manifestations violentes dans plusieurs villes du pays.

Pour sortir de cette logique de l'affrontement, Ségolène Royal a souhaité l'avènement d'une « France apaisée » et François Bayrou d'un « État impartial ». Cela ne signifie pas qu'ils auraient atteint cet objectif si l'un ou l'autre l'avaient emporté. Au contraire, le succès de M^{me} Royal aurait signifié le triomphe du pire sectarisme, par rejet de l'autre "France". Quant à M. Bayrou, il n'aurait pas maîtrisé les forces de gauche et d'extrême-gauche dont il aurait permis par son alliance l'arrivée au pouvoir.

M. Sarkozy a, certes, prononcé des paroles de concorde civique le soir de son élection, en se déclarant « président de tous les Français ». Cependant la division demeure érigée en principe de conquête du pouvoir. Si l'on veut éviter une guerre civile sourde toujours recommencée, il serait bien nécessaire de rétablir la monarchie capétienne. Ce fut son miracle multiséculaire que de réussir à faire vivre ensemble des Français aussi divers et portés à théoriser leurs affrontements. Elle rappelait les exigences de l'intérêt général qui devaient l'emporter sur les revendications corporatives et les ambitions personnelles. Parfois la remise en ordre fut un peu rude, il y eut des guerres civiles, mais, au moins la France possédait son principe d'unité. Celle-ci retrouvée, elle repartait de l'avant, et elle étonnait le monde.

Michel Poniatowski déclare dans son livre-entretien (1) : « Le grand avantage de la



PAR
PIERRE PUJO

monarchie, c'est que personne ne peut prétendre y occuper la première place ». Il est vain de se lamenter sur la lutte entre les prétendants au détriment du bien du pays si l'on accepte l'institutionnalisation de la compétition pour le pouvoir.

Les moyens d'agir

Durant la campagne électorale, Nicolas Sarkozy n'a pas lésiné sur les promesses, s'engageant à régler tous les problèmes des plus défavorisés par l'octroi de mesures ou de crédits appropriés. Il a aussi promis de mettre en œuvre une politique de sécurité plus cohérente et de réaliser des économies sur le budget de l'État-providence. Qu'ils aient ou non voté pour lui les Français attendent ses décisions et celles de son gouvernement. Il ne pourra pas les différer longtemps. Il doit cependant savoir que ces mesures ne seront pas nécessairement populaires, même si elles sont justifiées du point de vue de l'intérêt général. Même des partisans de réformes peuvent rechigner sinon se révolter quand celles-ci les atteignent. Des semeurs en eaux troubles ne manquent pas d'exploiter les mécontentements inévitables suscités par les changements proposés. Prenons l'institution d'un service minimum dans les services publics. Tous les usagers qui, un jour, auront été victimes d'un arrêt de travail intempestif de la S.N.C.F. ou des aéroports de Paris approuveront des mesures réglementant un droit de grève reconnu comme principe dans la Constitution mais dont l'usage anarchique a été consacré par les syndicats. Mais si ces mesures les touchent personnellement, il leur faudra une certaine dose d'esprit civique pour les accepter !

La méthode de la concertation est bonne et nécessaire, mais elle ne suffit pas. Après avoir délibéré, après avoir recueilli tous les avis des intéressés, il faut décider. Ce ne sont pas, sauf exception, des organismes collectifs qui pourront le faire, il faut qu'une autorité sûre d'elle-même et consciente des exigences de l'intérêt général comme de la justice des sacrifices demandés aux uns et aux

autres, tranche le débat et prenne les décisions. Il faut qu'elle soit assez solidement établie pour ne pas être contrainte ensuite de revenir en arrière (voyez les mésaventures du "contrat première embauche", C.P.E., décidé par Dominique de Villepin au début de 2006).

M. Sarkozy est résolu à agir. Il en a les moyens politiques comme monarque républicain. Il pourra vraisemblablement s'appuyer sur une confortable majorité parlementaire le mois prochain. La plupart des syndicats sont usés, la division est installée dans les partis de gauche. Il a tout intérêt à profiter de "l'état de grâce" que lui a conféré pour quelques mois l'élection présidentielle pour prendre de grandes décisions. Il devra être prêt à supporter le choc des intérêts acquis qui seront tentés de se révolter comme ils le firent en 1995 face aux premières mesures du gouvernement de M. Juppé.

La France est malade. Elle a besoin de remèdes draconiens équilibrant les décisions économiques et les mesures sociales. Trop de décisions ont été différées pendant trop d'années. Les Français ont pris de mauvaises habitudes auxquelles ils ne renonceront pas facilement.

Protéger les Français ?

À l'heure où nous fabriquons ce numéro, Nicolas Sarkozy poursuit ses consultations pour former le nouveau gouvernement. François Fillon, qui est à ses côtés depuis plusieurs années, est donné à peu près sûrement comme Premier ministre. Il sera intéressant de connaître le nom du titulaire du ministère de l'Immigration et de l'Identité nationale annoncé durant la campagne électorale... Tous les ministres feront la politique de M. Sarkozy et auront peu de marge de manœuvre personnelle. Il va falloir surveiller l'attribution des Affaires étrangères, dont le titulaire sera chargé de mettre en œuvre les orientations européennes du nouveau président.

On sait que M. Sarkozy est favorable à l'adoption par le Parlement d'un nouveau texte sur les institutions européennes. Encore faut-il que nos partenaires européens en soient d'accord. Il a parlé le soir de son élection des « peuples qui veulent être protégés ». Cela signifie qu'il relancera le rétablissement de la préférence communautaire. Mais, là encore, il lui faudra l'approbation de nos partenaires. Ne devra-t-il pas aller plus loin et rétablir dans certains domaines la préférence nationale ? M. Sarkozy, s'il veut tenir ses promesses, sera amené à entrer en conflit avec certains de nos partenaires. Le poids des réalités devrait s'imposer à lui et tempérer son idéologie. Mais le nouveau président osera-t-il aller jusqu'à une épreuve de force avec nos partenaires ?

(1) Cartes sur Table.

Tripatouillages

On prête à Nicolas Sarkozy l'intention de modifier la date des élections municipales pour les avancer aux 21 et 28 octobre prochains. Ce qui lui permettrait de profiter de l'élan de la victoire, d'avancer le scrutin avant une éventuelle "refondation" de la gauche, et de se débarrasser des échéances électorales afin de pouvoir lancer ses réformes sans craindre les conséquences d'une éventuelle impopularité. Voilà un beau système démocratique dans lequel la date des élections peut être changée pour servir au mieux les intérêts du pouvoir en place.

Patrimoine

N'importe quel Français, s'il en a les moyens, aspire à acquérir sa résidence principale plutôt qu'à gonfler un portefeuille de titres. Il n'en va pas de même pour Nicolas Sarkozy qui a déclaré un patrimoine de plus de 2 millions d'euros alors qu'il ne possède aucun patrimoine immobilier. À l'évidence, l'avocat d'affaires ne gère pas ses biens en "bon père de famille"... Surtout, le candidat de l'UMP n'était pas soumis à l'ISF au 1^{er} janvier 2005, ce qui signifie qu'il possédait moins de 732 000 euros. Il s'est donc enrichi de plus de 1,3 millions d'euros en deux ans ! Est-ce que tous les Français qui "travailleront plus pour gagner plus" connaîtront la même fortune ?

Caricatures

Alors que Nicolas Sarkozy avait défendu *Charlie Hebdo* dans l'affaire des caricatures du prophète Mahomet, il s'est plaint à plusieurs reprises des caricatures de Plantu à la Une du *Monde*. Normal. On peut caricaturer le prophète, mais pas Dieu.

Guillaume CHATIZEL

JEUDI 7 JUIN 2007
D'ASPECTS DE LA FRANCE
À L'AF 2000

Soixante ans d'aventure royaliste !

Le 10 juin 1947, paraissait le premier numéro d'Aspects de la France, qui allait prendre le relais de L'Action Française jusqu'en 1991 où le journal put renouer avec son titre prestigieux.

Pour fêter
cet anniversaire,
nous invitons
nos lecteurs et
sympathisants à un
BUFFET DÎNATOIRE

à 20 h 30 dans les locaux
du Centre Saint-Paul
12, rue St-Joseph,
75002 Paris

(Participation aux frais)

Réservations :
01 40 39 92 06

Pour les 60 bougies du journal de l'Action française

Pour le soixantième anniversaire de la création d'Aspects de la France, redoublez votre effort pour l'Action française, en entrant dans le cercle des

60 amis versant chacun 60 euros.
Un euro par année au service de la France !

Il nous faut 60 versements de 60 euros avant la date anniversaire le jeudi 7 juin 2007. Hâtez-vous si vous voulez figurer au nombre de nos 60 meilleurs amis ! Chacun recevra un document-souvenir de l'Action française.

Nous vous en remercions d'avance chaleureusement.

La rédaction de L'Action Française 2000

NOTRE SOUSCRIPTION

LISTE N° 6

Versements réguliers : Jean-Michel Lovet, 7,62 ; Vincent Claret-Tournier, 15 ; Raymond Sultra, 17,78 ; Joseph Lajudie, 20 ; M^{me} Marie-Magdeleine Godefroy, 22,87 ; M^{me} du Plessis d'Argentré, 25 ; M^{me} Marie-Christiane Leclercq-Bourin, 28 ; Henri Morfin, 32.

"Pour son absence à Jeanne d'Arc", Georges Chauvet, 30 ; "en

souvenir de mon père", Ernest Berger, 50 ; "en souvenir de Félix Maingueneau, vaillant et fidèle royaliste", Yves Demas, 50 ; "en souvenir de mon mari", M^{me} Michèle Choutet, 120 ; Anonyme 100.

Total de cette liste : 518,27 €

Listes précédentes : 4 116,41 €

Total : 4 634,68 €

Total en francs : 30 401,51 F

* Prière d'adresser les versements à M^{me} Geneviève Castelluccio, L'AF 2000, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris.

Sarkozy, l'anti Mai 68 ?

Le point d'orgue de la campagne électorale de Nicolas Sarkozy aura été une vive dénonciation de Mai 68. Nous aimerions pouvoir nous en réjouir, car nous avons nous-mêmes écrit bien des fois que ce semblant de révolution d'il y a trente-neuf ans, entraînant les esprits au refus de toute règle, de toute norme, de toute morale, de toute hiérarchie, propageant l'idée que tous les désirs sont des droits et qu'il n'y a plus de devoirs, « **a fait et continue de faire beaucoup de mal à la France** », pour reprendre les termes du candidat aujourd'hui président dans Le Figaro-Magazine du 5 mai.

Hélas, nous avons de sérieuses raisons de penser que ce langage dans la bouche d'un politicien soudainement converti au bon sens à quelques jours du scrutin, n'est que propos de circonstance...

Désordre établi

Une simple constatation suffit. Interrogé l'un des derniers matins sur Europe 1, M. Sarkozy a cru dévaloriser Mai 68 en citant deux grandes et excellentes (!) « **conquêtes** » qui, selon lui, ne devraient rien à la « chienlit » printanière : la loi Neuwirth du 28 décembre 1967 autorisant la pilule contraceptive et la loi Veil du 17 janvier 1975 dépenalisant l'avortement ! À tout le moins le nouvel hôte de l'Élysée manque de cohérence... Qui ne voit que la loi Neuwirth fut quelques mois avant une concession à l'esprit libertaire qui soufflait déjà, et que la loi Veil sept ans plus tard est le produit direct de l'individualisme égoïste exprimé sur les murs de la Sorbonne : « **jouis sans entraves** », « **mon corps est à moi** », « **interdit d'interdire** »... ?

Tel est le vrai M. Sarkozy, qui s'est enorgueilli du fait que M^{me} Veil figure parmi les personnalités soutenant sa candidature... Il se pose en restaurateur de l'ordre et de la morale et, en même temps, il exalte les lois permissives les plus perverses, notamment la loi abortive, symbole d'une société qui n'hésite pas pour garder ses aises à user de violence à l'égard des plus petits d'entre les hommes et qui préfère pousser au crime les mères en détresse plutôt que de mettre sur pied une vraie politique familiale organisant l'entraide et permettant à ces

adopter. Cette loi qui empêche de donner un statut juridique à l'embryon est aussi la source de toutes sortes d'abus conduisant à l'eugénisme. En outre, déconnectant la sexualité de la procréation qui en est selon la loi naturelle la finalité, elle habitue les esprits à tous les désordres atteignant la notion de famille et de mariage.

C'est clair : le beau parleur sorti des urnes le 6 mai n'a d'autre souci que de caresser dans le sens du poil un électorat désireux de débarrasser la scène politique des soixante-huitards attardés, mais il est incapable d'atteindre au-delà des effets les vraies causes et la véritable inspiration de Mai 68.

De 89 à 68

Car le chahut de Cohn-Bendit et de ses comparses a surgi dans une société qui n'avait déjà plus que les apparences de l'ordre et qui, ne vivant que de confort, de conformisme et de consommation, se souciait fort peu d'offrir à la jeunesse des raisons de s'enthousiasmer pour la France... Pour ne pas se réduire à renouer avec ce genre de faux ordre établi qui laisserait subsister dans les esprits tous les désordres et toutes les démissions qu'il dénonce si bien, M. Sarkozy ne devra pas se contenter d'être un Bonaparte au petit pied : il devra dénoncer aussi la vraie Révolution, celle de 1789, dont Mai 68 ne fut qu'un épisode chaud comme l'avaient été 1793, 1848 et la Commune de 1871.

Or nous n'avons jamais entendu l'ancien ministre de l'Intérieur dénoncer le faux évangile de 1789, ces fameux Droits de l'Homme qui, ne reconnaissant comme fondement du droit que l'individu, annihilent la notion de devoirs, rabaissent la religion au rang d'une opinion, posent tous les conflits en termes de droits comme pour les rendre insolubles, et poussent les individus à se soustraire à toute autorité, même celle de la loi naturelle.

Tous les grandioses discours républicains se sont heurtés à ce mur sacro-saint de dogmes ramollis. Nous aimerions pouvoir espérer que M. Sarkozy osera désacraliser 89 pour, alors, désacraliser 68...

rapport de la Cour des Comptes qui met en cause le Comité central d'entreprise d'E.D.F.-G.D.F., les communistes continuent à se servir largement dans la caisse des organismes rattachés à celui-ci.

Une victoire des défenseurs du français

À la suite d'une plainte de la C.F.T.C., le tribunal de grande instance de Nanterre a condamné

Nicolas Sarkozy vient d'être élu président de la République avec 53 % des suffrages exprimés. Nous n'avons aucune raison de nous en réjouir, sauf à considérer que sa concurrente, M^{me} Ségolène Royal, eût été peut-être pire, sauf à considérer que, selon ses dires de

L'arsenal juridique actuel donne à M. Sarkozy de quoi tenir ses promesses, mais en aura-t-il la volonté jusqu'au bout ?

campagne électorale (sujets à caution, par définition, en démocratie), elle aurait convoqué ad referendum, le peuple français pour qu'il se prononce à nouveau sur un projet de constitution européenne.

M. Sarkozy n'a pas fait mystère sur ce point de son intention de faire adopter derrière le dos des Français, une constitution européenne "light", débarrassée, soi-disant, des scories qui auraient été rejetées par ces derniers lors du référendum du 29 mai 2005. L'on ne sache pas, pourtant, que les Français aient, à un moment ou à un autre, fait savoir qu'ils rejetaient une partie seulement du texte européen. Sauf à avoir sondé les cœurs et les reins de chaque électeur, le nouveau chef de l'État prend à l'évidence nos compatriotes pour des imbéciles en refusant obstinément de voir que le rejet franc et massif de la constitution européenne s'étendait à tout le texte. Mais l'on est au moins certain d'une chose, c'est qu'il tiendra cette promesse de dupes !

Faibles moyens financiers

En sera-t-il autant des autres ? La question peut légitimement se poser au regard des objectifs qu'il s'est fixés : le plein emploi en cinq ans, instauration d'un service public minimum, rétablissement de la sécurité et lutte contre l'immigration clandestine, renaissance de l'identité nationale, etc. Avant d'aller plus loin, nous nous permettrons de rap-

la société Europe-assistance à traduire en français les logiciels de sa comptabilité. Elle doit le faire dans un délai de trois mois avec une astreinte de 5.000 euros par jour et par document.

Le tribunal a ainsi donné raison à ceux qui luttent pour obtenir le droit de travailler et de penser en français en France. Hélas, il faut saisir la justice pour obtenir la reconnaissance de ce droit fondamental laissé à l'abandon par l'État.

J.C.

Les moyens et les fins

par Aristide LEUCATE

peler à l'ex-ministre de l'Économie et des Finances, que la dette (emprunts et intérêts de la dette) et le déficit de l'État, en les cumulants, s'élèvent à environ 2 000 milliards d'euros. La dette publique globale atteint à elle seule le chiffre vertigineux de 1 221 milliards d'euros, soit 18 960 euros par Français. Le rapport Pébereau reconnaît que, depuis vingt-cinq ans, « **nos pratiques politiques et collectives font de l'annonce d'une dépense publique supplémentaire la réponse systématique, et souvent unique, à nos problèmes quels qu'ils soient, y compris à nos problèmes de société** ».



Nicolas Sarkozy
Un matamore ?

L'interrogation qui surgit inévitablement est celle de savoir si, en réduisant, comme il l'a annoncé, les rentrées fiscales et sociales (donc des recettes en moins pour le budget de l'État), M. Sarkozy ne va pas entraîner la France dans une ère de rigueur alors même que le rapport Pébereau précité incite fermement à « **ne pas diminuer le niveau global des prélèvements obligatoires pendant la phase de retour à l'équilibre budgétaire** ». Que l'on se souvienne du gouvernement de M. Alain Juppé en 1995 qui eut la désagréable surprise de constater que les promesses chirakiennes de réduction démagogique de la « **fracture sociale** » ne pourraient pas être réalisées au regard du vide abyssal des caisses de l'État.

De réels moyens juridiques

Tel un matamore, M. Sarkozy a pourtant soutenu devant les électeurs qu'il nettoierait les écuries d'Augias en restaurant « **la valeur travail** », pareille incantation devant, d'après lui, servir de levier puissant pour relancer la croissance économique. Il oublie qu'il est contraint de respecter les critères imposés par le traité de Maëstricht, en maintenant le poids du déficit en dessous de 3 % du produit intérieur brut (PIB). Sortir de l'Europe nous ferait économiser près de 18,7 milliards d'euros de contribution nationale au budget communau-

taire, soit 6,9 % de recettes fiscales nettes de la France. Ne rêvons pas !

En parallèle, le nouveau président de la République sera également soumis, sur le plan intérieur, à un certain nombre de pressions, syndicales, notamment (sans compter les agit-prop organisées dans nos banlieues périurbaines par une ultra-gauche irresponsable et séditeuse), destinées à l'empêcher de gouverner.

Il y a un fossé infernal entre les slogans de campagne et les intentions réelles. Ainsi, l'idée de « **service minimum** », si séduisante soit-elle, n'est pas neuve en soi, puisqu'elle est connue en droit constitutionnel français sous le concept de « **continuité du service public** ». Nul besoin de loi supplémentaire pour l'instaurer mais la volonté affichée de la faire exister efficacement. Une jurisprudence ancienne du Conseil d'État affirme même qu'il appartient au gouvernement, responsable du bon fonctionnement des services publics, de fixer lui-même la nature et l'étendue des limitations à apporter au droit de grève. Les pouvoirs de réquisition de biens et de personnes entre les mains des préfets offrent assurément des garanties de célérité et d'efficacité.

Face aux désordres

Quant aux troubles et désordres qui ne manqueront pas d'apparaître dans les rues de nos villes à l'annonce de mesures impopulaires, le président de la République peut faire application de l'article 16 de la Constitution de 1958 et instaurer une dictature temporaire justifiée par la nécessaire sauvegarde des intérêts nationaux qui lui permet ainsi de solliciter les forces militaires en vue de rétablir et maintenir l'ordre.

Sans aller jusqu'à utiliser une telle procédure (qui supposerait une atteinte d'une extrême gravité aux institutions de l'État et à leur fonctionnement), le chef du gouvernement pourrait faire usage de la loi du 3 avril 1955 instituant l'état d'urgence en cas de péril imminent résultant d'atteintes graves à l'ordre public.

Sur le terrain de la délinquance ou de l'immigration, point n'est nécessaire de réformer pour la énième fois le Code pénal. Que les peines existantes soient réellement appliquées et que l'État se lance dans un grand programme de construction d'établissements pénitentiaires avec l'aide de financements du secteur privé (les fameux partenariats public-privé).

On le voit, même sans en avoir dressé un panorama exhaustif, M. Sarkozy dispose de certains moyens. Voudra-t-il les fins ?

aleucate@yahoo.fr

Comment se finance "L'Humanité"

La Confédération Française de l'Encadrement (C.F.E.-C.G.C.) dénonce dans sa Lettre confédérale le versement par l'I.F.O.R.E..P., organisme de formation des industries électriques et gazières, d'une somme de 500.000 euros pour des prestations réalisées à l'occasion de la Fête de L'Humanité. Malgré le

DE NOTRE
CORRESPONDANT
EN SERBIE

**Kosovo
Les erreurs
de l'O.N.U.
et de
l'O.T.A.N.**

L'inexorable cascade de conséquences funestes se déroule devant nous et devant les responsables de ces catastrophes concernant le Kosovo-Metohija et l'ensemble de la stabilité des Balkans.

Sur le plan juridique les articles II paragraphes 7 et 56 de l'O.N.U. ont été violés.

Le Conseil de sécurité a été contourné de façon à éviter le veto de la Fédération de Russie.

L'O.T.A.N. a violé son propre statut en intervenant dans une région qui n'était pas concernée par l'Alliance défensive de l'organisation.

Sur le plan pratique. Il a été invoqué un massacre de civils, lequel massacre s'est avéré un montage destiné à servir de prétexte à une intervention dans un pays indépendant, pour des "raisons morales".

Une intervention juridique de l'O.N.U. a donné a posteriori une justification à l'invasion d'une province d'un État membre de l'O.N.U. — à savoir l'évolution de la province Kosovo vers un statut de large autonomie dans le cadre de l'État serbe.

Aujourd'hui, l'Union européenne, les États-Unis évoluent vers une acceptation de l'indépendance de cette région (mars-avril 2007).

Outre tous ces manquements juridiques, il est aisé de se rendre compte que, politiquement, tant les choix de ces huit dernières années, que la politique menée par les responsables de l'O.N.U. avec l'aide de l'O.T.A.N. et de l'Union européenne, sont une série d'erreurs dont les conséquences seront funestes et tragiques pour le Kosovo, la Serbie, les Balkans et l'Europe.

Gérald BEIGBEDER

**LA TURQUIE FACE AUX ISLAMISTES
"Vive la nation, vive l'armée"**

par
Pascal NARI

500,000 personnes à Ankara, un million à Istanbul, plus d'un million dimanche 13 mai à Izmir, et un coup de semonce de l'armée ont fait reculer les islamistes en Turquie. Après Erdogan, l'actuel Premier ministre "islamiste modéré", Abdullah Gul, son ministre des Affaires étrangères, vient de retirer sa candidature à la présidence de la République turque. Provisoirement.

Il faut dénoncer sans embages l'hypocrisie et la désinformation qui prévalent dans certains milieux en Occident.

"Pas d'imam à la présidence", "Erdogan à Téhéran", "La charia pas à Ankara", "Nous ne voulons pas de cette Europe", criait la foule. La cour constitutionnelle trouvant un motif juridique, a invalidé le processus électoral qui aurait amené un islamiste à la tête du pays. La "Grande assemblée", le parlement, a par voie de conséquence été dissoute. Des élections générales auront lieu bientôt. Les nouveaux députés seront appelés à élire le président de l'État. Abdullah Gul vient à nouveau de se porter candidat. Rien n'est donc réglé. La nation et l'armée viennent de gagner une bataille mais pas la guerre.

Hypocrisie et désinformation

L'ambiance politique des dernières semaines a malheureusement occulté ce sujet qui ne concerne pas seulement la Turquie.

Face à la pression conjuguée de l'opinion et de l'armée turque, saine et compréhensible réaction nationale, les autorités de Bruxelles, Washington et certaines capitales européennes, ont cru devoir apporter leur soutien aux islamistes "modérés" qui gouvernent à Ankara, appeler au "respect des principes démocratiques" et dénoncer l'ingérence de l'armée dans les affaires politiques turques. Une certaine presse a évoqué le face

à face des islamo-modérés (sic) et des "ultra-conservateurs laïcs"(re-sic).

Hypocrisie et désinformation. Au mieux, en ce qui concerne certains confrères de la "grande" presse une méconnaissance des affaires turques. On a même été jusqu'à parler de « la balle tirée dans le dos de la démocratie ».

Précisons donc de quoi il s'agit. Selon le préambule de la Constitution turque, l'armée est garante de la laïcité de l'État et de l'intégralité de la nation. En mettant en garde contre le choix d'un islamiste à la tête de l'État, l'armée reste dans le cadre strictement constitutionnel de ses devoirs et de sa mission. Il est donc faux de parler d'ingérence et de tentative de coup d'État.



Abdullah Gul vient de retirer sa candidature à la présidence de la République turque. Provisoirement...

Avec l'appui de l'"Europe" et de Washington, les islamistes veulent réformer la constitution après l'élection du chef de l'État, si un des leurs était élu, et supprimer ce rôle dévolu à l'armée, dans un esprit démocratique disent-ils. Autrement dit, faire disparaître le principal obstacle à l'islamisation totale de la Turquie.

Quelle hypocrisie de la part des Américains et des européens qui se posent en défenseurs de la laïcité et prétendent combattre l'islamisme radical, tout en appuyant la prise de pouvoir par ces mêmes islamistes en Turquie au nom de la démocratie. Les responsables politiques savent probablement et se taisent. Certains journalistes, au lieu d'informer objectivement l'opinion, se font complices et don-

nent dans le conformisme de la pensée unique.

On oublie volontairement que les "islamo-modérés" d'Ankara sont partisans de l'entrée rapide de la Turquie dans l'Union européenne. Ce qu'"exigent" les Américains et la plupart des gouvernements européens, mais dont les peuples du continent ne veulent pas, tandis que les "ultra-conservateurs laïcs" sont également euro-sceptiques. Ce dont il faut se féliciter. Il y a donc une véritable convergence entre les peuples contre les "grands intérêts".

La vraie dimension du problème

Le scénario est limpide : avec l'appui de Washington et des européens, les islamistes tentent de s'emparer de la présidence de la république à Ankara. Cela leur permettra de réformer, toujours dans un sens "démocratique" voulu par Bruxelles, la constitution, et supprimer le principal obstacle à l'imposition quasi complète de la charia en Turquie.

Parallèlement l'opération de l'intégration de la Turquie à l'Europe, à laquelle le président Sarkozy dit avec raison vouloir s'opposer, sera menée à bien. Et dans peu de temps, le principal et le plus grand État de l'Union européenne sera un État non pas musulman, mais islamiste. La fameuse politique du cheval de Troie dans l'intérêt des grandes multinationales américaines. Il s'agit d'un enjeu capital pour l'avenir.

Il faut soutenir sans réserve le peuple, majoritairement hostile selon tous les sondages, et l'armée turque dans leur combat, pour préserver leur pays.

Il faut dénoncer sans embages l'hypocrisie et la désinformation qui prévalent dans certains milieux en Occident.

Dangereux esprit "démocratique" qui va ouvertement à l'encontre de la volonté d'un peuple et qui favorise, volontairement ou par ignorance, l'islamisme radical et l'introduction de la charia en Turquie puis en Europe.

Affaire à suivre avec une extrême vigilance.

Renaud DOURGES

POUSSÉE
INDÉPENDANTISTE
EN ÉCOSSE

**Le Royaume
désuni ?**

Aux récentes élections régionales en Grande-Bretagne, parallèlement au recul général des travaillistes, le parti nationaliste écossais (S.N.P.) vient de remporter une victoire incontestable au parlement de cette région du Royaume-uni où depuis des siècles, les sentiments nationalistes ont toujours été vifs : 47 sièges sur 129.

Alexandre Elliot Anderson Salmond, chef de ce parti, fonctionnaire du département de pêche et d'agriculture de cette région, excellent orateur et, dit-on, séparatiste fanatique, pourrait bientôt être le Premier ministre de la région. Il a promis un référendum sur l'indépendance en 2010, et sera en tout état de cause en mesure de mener la vie dure au gouvernement de Londres. En face de lui il trouvera sous peu un autre écossais, Gordon Brown, qui va succéder à Tony Blair comme chef du parti travailliste et du gouvernement de Sa Gracieuse Majesté. Étrange situation.

Londres dans le piège

La gestion travailliste en Écosse n'a, semble-t-il, pas été brillante. Elle a en tout cas mécontenté tout le monde. Salmond parviendra-t-il à constituer une coalition majoritaire pour gouverner l'Écosse ? On le saura au cours des prochains jours. Les sources énergétiques de la mer du Nord "appartenant" à l'Écosse puisque dans ses eaux territoriales en grande partie, les enjeux des négociations avec Londres ne seront pas négligeables.

Le référendum de 2010 aura-t-il lieu ? Ce n'est pas exclu. L'Écosse deviendra-t-elle un État indépendant ? Cela semble peu probable. Mais rien n'est impossible.

Londres a soutenu, et soutient toujours en ce qui concerne le Kosovo, le droit des peuples à l'autodétermination lorsque cela l'arrangeait. La part de la Grande Bretagne dans la désastreuse désintégration de la Yougoslavie, n'est pas négligeable. Juridiquement les deux cas sont semblables.

Quelle que soit la suite des événements, le problème de l'unité du Royaume "uni" vient de faire une entrée remarquable sur la scène politique britannique. Et les élections générales dans ce pays sont pour bientôt.

P.N.

MADAGASCAR

La France déconsidérée

Un prêtre catholique présent à Madagascar depuis 36 ans, le Père Sylvain Urfer, vient de se voir signifier son expulsion, au grand désarroi des habitants d'Anosibé, sa paroisse. Ce jésuite, certes, n'avait pas sa langue dans la poche, défendant l'intérêt de ses ouailles en réclamant la réfection des routes ou

l'installation d'une place de marché décente. Il ne se privait pas de dénoncer la corruption à Mada, mais ceci, sous tous les régimes depuis près de quatre décennies.

Seulement voilà, le catholicisme est mal vu du président réélu Marc Ravalomanana, très proche de Georges Bush et des différentes congrégations pro-

testantes au détriment de l'Église catholique qui a été étriillée par le pouvoir lors d'un récent référendum très contesté.

Le flirt poussé avec les États-Unis du pouvoir malgache se fait au détriment de la France puisque le père Urfer est le troisième Français expulsé en deux ans, les deux autres étant des

journalistes dont le correspondant de *France Inter*, sans qu'aucune raison n'ait jamais été donnée à ces départs forcés. Ravalomanana prétend faire table rase de la précédente dictature, mais n'est-ce pas pour installer la sienne ?

Renaud DOURGES

Benoît XVI au Brésil

Du mercredi 9 au dimanche 13 mai, le pape Benoît XVI a visité le Brésil, le pays qui, dans le monde, compte le plus de catholiques. Les médias, comme pour ridiculiser ses pressants rappels à la chasteté et à la responsabilité, se sont acharnés à faire croire que ses discours étaient longs, austères et peu écoutés...

Ainsi a-t-il nettement condamné l'avortement, même en présence du président Lula qui est lui-même hostile à cet acte d'assassinat mais qui croit devoir le tolérer pour des raisons de "santé publique"...

Et cela ne l'a pas empêché d'être joyeusement acclamé par les foules brésiliennes de tous âges au son des sambas ! À des catholiques que les turbu-



Benoît XVI

Certes l'actuel souverain pontife n'a pas les yeux fixés sur l'applaudimètre, mais face à une population d'un catholicisme plusieurs fois séculaire, en proie aujourd'hui à toutes sortes de faux prédicateurs (théologie de la libération, sectes pentecôtistes...), il importait de rappeler essentiellement la doctrine de la foi en toute son intégrité, et avec toutes ses exigences.

lences du temps arrachent sans cesse à leurs repères, il a apporté un aliment que beaucoup auront accueilli comme une délivrance en lui exprimant leur reconnaissance. On ne saurait trop insister sur l'importance que, pour l'équilibre du monde et l'avenir de la civilisation, un grand pays d'Amérique latine comme le Brésil reste fidèle à ses racines chrétiennes

M.F.

LES ITALIENS DANS LA RUE POUR LA FAMILLE

Plus d'un million de personnes, de tous âges ont manifesté à Rome ce samedi 12 mai pour la défense de la famille. S'affirmant « **fiers** » d'être catholiques, ils entendaient s'opposer pacifiquement mais fermement au projet du gouvernement Prodi de régulariser les "unions de fait" indépendamment de l'orientation sexuelle, ce qui ne peut que dénaturer le mariage et favoriser les unions homosexuelles.

Cette espèce de PACS à l'italienne, appelé là-bas DICO, divise même les membres du gouvernement dont certains ministres ont défilé ce samedi, aux côtés de l'ancien Premier ministre Silvio Berlusconi.

Même si l'épiscopat s'est tenu à l'écart, le Vatican avait encouragé les organisateurs de la manifestation.

Une contre-manifestation, se disant de la "fierté laïque", n'a réuni que quelques centaines de personnes quelques kilomètres plus loin, se référant à l'Union européenne et à leur qualité de citoyens européens pour condamner les "discriminations" fondées sur le sexe, comme pour rappeler aux hommes politiques qu'ils ne sont pas libres d'aller contre une certaine "évolution"...

Il n'en reste pas moins que l'on voit mal l'actuel gouvernement ne pas tenir compte de la volonté clairement exprimée par le pays réel italien de défendre la famille traditionnelle.

Un exemple à observer et à suivre.

M.F.

HEUREUX LAPSUS DE L'INDÉPENDANT

L'Indépendant catalan rendait compte dans son numéro du 7/2/07 d'une opération de promotion réalisée par le Centre pilote Engy Saint-Yorre, photographies à l'appui, « **rue Léon-Daudet** » à Perpignan. En réalité, il s'agit de la rue Léon Dieudé, chef d'escadron de cavalerie décédé en

1907 qui a légué à la cité un terrain d'une valeur de 40.000 francs-or, à la suite de quoi la municipalité a honoré son bienfaiteur en donnant son nom à une rue du nouveau quartier de la gare. Heureux lapsus de L'Indépendant qui a rappelé ainsi le nom du grand écrivain royaliste.

L'antiracisme, avatar de la Révolution

« **L**e communisme du XXI^e siècle », c'est ainsi que le philosophe Alain Finkielkraut a qualifié l'antiracisme.

L'antiracisme est le communisme du XXI^e siècle.

Dans un vigoureux pamphlet, Renaud Camus explore cette définition dans toutes les directions. Il trouve entre les deux idéologies bien des parentés dans la pratique du terrorisme intellectuel. Comme il était interdit, sous peine de passer pour "fasciste", de dénoncer et de combattre le communisme, au temps où sa Mecque se trouvait à Moscou, autant combattre l'antiracisme vous expose-t-il à être dénoncé comme raciste, ce qui clôt toute discussion. Mais Renaud Camus montre que l'on peut parfaitement condamner le racisme tout en rejetant un antiracisme qui prétend régir le monde de la pensée. Est raciste aujourd'hui, explique l'auteur « **tout ce dont l'antiracisme décide que ce l'est, à commencer bien sûr par tout ce qui se permet de contester son pouvoir** ».

Négation de la civilisation

L'antiracisme en vient à nier toute différence, toute supériorité. « **Ce sont des pans entiers de la connaissance, de la culture, du savoir accumulé de l'espèce, qui sont ainsi récusés, mis à bas, enterrés** ». On en vient à la négation de la civilisation. C'est le « **réensauvagement de l'espèce** ». Le sauvage est d'abord considéré comme l'égal, puis comme supérieur au civilisé.

Comment en est-on venu là ? L'auteur répond : « **L'organisation de l'ignorance, l'enseignement de l'oubli, l'ensauvagement scolaire, l'imbécillisation cathodique étaient absolument indis-**

pensables, une condition préalable *sine qua non* à l'instauration de la société antiraciste telle que nous la voyons prospérer sous nos yeux. »

Renaud Camus note néanmoins une différence notable avec le communisme du XX^e siècle : « **...le communisme, même dans les pays où il s'est exercé le plus longuement, n'a coïncidé, bien loin de là, ni avec un effondrement du système éducatif, ni avec une répudiation de l'héritage culturel** ». L'antiracisme est un reniement de soi de la part des sociétés occidentales.

Face aux grandes invasions

L'auteur fait une juste analyse d'un phénomène mental qui ronge nos sociétés. On y ajoutera deux remarques. D'abord nombre d'individus du tiers-monde, loin de vouloir la disparition de nos sociétés et de leur civilisation, cherchent à s'y intégrer, à faire leur notre patrimoine culturel, nos habitudes sociales, nos connaissances techniques. Cela ne garantit pas la survie de notre civilisation. De la même façon les peuples "barbares" implantés sur les frontières de l'empire romain au V^e siècle et cherchant à imiter les usages de Rome n'ont réussi qu'à les singer, et l'empire s'est effondré... Lorsque l'ordre politique a disparu, la civilisation s'est effondrée. Son souvenir s'est alors réfugié dans les monastères grâce à qui, par la suite, on a redécouvert les hautes leçons de l'Antiquité grecque et romaine. Au départ, il y a eu le renoncement des populations gallo-romaines, hispano-romaines, etc. à leurs propres valeurs, elles ont cessé de croire en elles-mêmes.

Aujourd'hui, nous souffrons d'un manque de fierté de notre civilisa-

tion chrétienne et française. N'ayons pas peur d'affirmer sa supériorité par rapport à d'autres — ce qui ne signifie pas mépriser les autres. Là où l'antiracisme nous pousse à la capitulation, affirmons notre volonté de défendre notre histoire, notre patrimoine, nos valeurs et même de les communiquer à ceux qui viennent d'autres continents pour s'installer chez nous. Toute attitude pessimiste et défaitiste doit être rejetée. L'islamisation de nos sociétés n'est pas fatale, quoi qu'en pense Renaud Camus.



Notre seconde remarque sera de souligner que l'antiracisme n'a pas surgi par hasard dans notre Occident fatigué. Il est le produit des idées de la Révolution française. Au nom de l'égalité érigée en dogme, on en est venu à nier toute supériorité, toute hiérarchie, tout héritage du passé — l'héritage engendre des discriminations. La loi du Nombre écrase les élites, pousse en avant les médiocres, sinon les pires. Elle fait prévaloir les populations prolifiques du tiers-monde sur notre Occident jouisseur et démissionnaire.

La Révolution peut changer de visage suivant les époques. Il faut en déceler les manifestations à travers les formes que les circonstances peuvent lui donner.

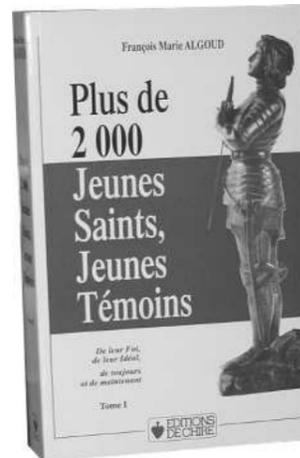
* Renaud Camus : *Le communisme du XXI^e siècle*. Éd. Xénia, 104 pages, 11 euros.

RECHERCHE DE TÉMOINS

François-Marie Algoud est un guide sûr, ardent, réfléchi et passionné par sa seule patrie : la France !

Parce qu'il aime son pays, son histoire et les hommes qui en ont fait la grandeur, il est tourmenté par la formation donnée à la jeunesse qui sera l'élite de demain. Lui-même n'a pas méprisé ou négligé les initiateurs qui l'ont orienté sur les chemins de la vie et éclairé sur les diseurs de mensonges qu'il faut combattre. Ses modèles sont pourtant nombreux. Ils sont loin d'être tous connus du public ; mais ils sont souvent cités dans les ouvrages de l'auteur qu'il nous fait consulter pour avancer dans notre monde désordonné.

François-Marie Algoud a pour maître essentiel Charles Maurras, et celui-ci l'a conduit à découvrir



Avec la réédition complétée de son dernier ouvrage il nous propose de suivre la jeunesse du monde. Ce n'est pas banal, car si on observe continuellement les méfaits d'une jeunesse dévoyée, il en existe une autre belle, ardente, priante, dévouée et trop peu connue qui ne peut que susciter notre admiration et notre enthousiasme.

Jean-Marie CUNY

* François-Marie Algoud : *Plus de 2000 Jeunes Saints, Jeunes Témoins de leur Foi, de leur idéal, de toujours et de maintenant*. Nouvelle édition mise à jour, remaniée, illustrée et enrichie. Deux volumes 15 x 24 cm. Prix 57 euros + 6 euros de port. Disponible à nos bureaux, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris. Tél : 01 40 39 92 06.

LE VICE DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

PUÉRILE
COMPÉTITION

■ Au soir du dimanche 6 mai, il y avait deux Frances : celle qui faisait la fête à la Concorde, celle qui ruminait sa revanche entre Solférino et Bastille. S'il en a la volonté, le président de la République nouvellement élu, Nicolas Sarkozy, n'est pas l'homme de tous les Français. "Démocratiquement" bien élu avec 53,06 % des suffrages exprimés, les 16,03 % d'abstentions et les 4,20 % de bulletins blancs et nuls indiquent quand même qu'il n'a pas été envoyé à l'Élysée par une réelle majorité de Français !

Tel est le vice profond du système. Ajoutons à cela les inconvénients majeurs d'une campagne électorale qui a paralysé la vie politique pendant de longs mois et au cours de laquelle ont été traités du bout des lèvres, parce que supposés importuns, les sujets essentiels touchant à l'existence de la France, à sa souveraineté, à la pérennité de ses familles, au respect de la vie...

S'il restait quelque bon sens dans ce pays de crânes bourrés, ce que nous venons de vivre avait de quoi donner la nausée au républicain le plus endurci. En théorie le fait que le président de la République tienne sa "légitimité" directement du peuple le rend fort face aux partis et aux lobbies. En pratique c'est le contraire, et les cinq années à venir sont incertaines... Puis dans moins de quatre ans la compétition repartira de plus belle...

France
orpheline

Les Français comprendront un jour que la France est au-dessus de ces jeux puérils. Ils sentiront ce que le pays a perdu en cessant d'être incarné dans sa permanence d'âge en âge par une lignée dont la succession de père en fils par ordre de primogéniture était à l'avènement de chaque règne une occasion de resserrer le sentiment national.

Nos rois, "faits par la nature", disait-on alors, ont eu des qualités et des défauts (y en a-t-il un seul qui serait bien passé à la télévision ?...) mais tous, garantissant la continuité, ont permis à la France d'éclorre en toutes ses diversités. Les applaudissements au vainqueur du 6 mai ne sauraient masquer que la France est orpheline.

M.F.

LA RÉPUBLIQUE À TRAVERS L'HISTOIRE

"La femme sans tête"

Quand les terroristes du 10 août 1792 eurent aboli la monarchie et envoyé la famille royale à la prison du Temple, ils se trouvèrent face au problème de la mise en application du principe de la souveraineté du peuple. Il s'agissait, en l'absence de l'ancestrale légitimité qui venait d'en haut, de fonder un pouvoir qui vînt

Aucun système de désignation du chef de l'État autre que l'hérédité n'a jamais en France bien fonctionné...

d'en bas et pût incarner la "volonté populaire", autrement dit les desiderata de tous les Français à la fois... En somme la quadrature du cercle. Deux cents quinze ans plus tard on cherche encore la solution, et la république est toujours, comme disait Maurras, la « femme sans tête ».

Despotisme

En fait, pour les hommes de la Terreur, l'important n'était pas de désigner un chef de l'État, mais d'établir le despotisme de l'idéologie libertaire et égalitariste. La "souveraineté" résidait dans les clubs et les comités qui tenaient en mains la Convention.

Il fallut bien, pour sauver les apparences de la légalité, bâcler une Constitution dite de l'an I : elle fut solennellement promulguée le 24 juin 1793 et "approuvée" lors d'un référendum par 1 714 266 "oui" contre 12 000 "non", les trois quarts des électeurs s'étant abstenus... Démocratique en diable, elle établissait la prédominance de l'assemblée unique élue pour un an au suffrage universel direct, et confiait le pouvoir exécutif à un conseil de vingt-quatre membres destinés à faire de la figuration. Mais ce texte fut enterré dès le mois d'octobre ! Il fut déclaré que « le gouvernement provisoire de la France sera [it] révolutionnaire jusqu'à la paix ». Le peuple n'avait donc qu'à se taire et se laisser épurer.

Paralysie

Après la chute de Robespierre (9 thermidor an II-27 juillet 1794), la Convention nomma un comité chargé de rédiger une nouvelle constitution (celle dite de l'an III) qui acheva ses travaux le 22 août 1795. Pierre Gaxotte a montré que ce texte était l'œuvre de la peur : « Par peur de la démocratie socialiste, on institue un suffrage censitaire à deux degrés ; par peur de la dictature conventionnelle, on divise le pouvoir législatif en deux chambres renouvelables par cinquième annuellement, les Cinq Cents et

par
Michel FROMENTOUX

les Anciens ; par peur de la monarchie, on confie le pouvoir exécutif à un collège de cinq membres, le Directoire, élu par les conseils et renouvelé par cinquième annuellement. » Comble de l'aberration : la séparation des pouvoirs était absolue, le Directoire et les chambres n'ayant aucun contact.

Ce chiffon de papier, approuvé par plébiscite (205 000 "oui", 108 000 "non", plusieurs millions d'abstentions) se révéla inapte à régler les conflits entre les chambres et les "directeurs", et ces derniers, pour débloquer la situation, n'avaient plus qu'à recourir à l'armée. D'où plusieurs coups d'État, jusqu'à Bonaparte qui, le 18 brumaire an VII-9 novembre 1799, renversa le Directoire.

Césarisme

Rédigée en onze jours, s'imposa alors la constitution du 22 frimaire an VIII-15 décembre 1799, ratifiée par référendum en février 1800. Pour la première fois depuis la fin de la monarchie, la France eut un chef de l'État, car si le régime que l'on appela le Consulat était présidé par trois consuls, seul le Premier – autoproclamé tel – , Napoléon Bonaparte, se réservait l'initiative en matière législative, diplomatique et militaire, tandis que les chambres (Conseil d'État, Tri-



Louis-Napoléon Bonaparte
1808 - 1873
Le premier président élu

bonat, Corps législatif, Sénat) se neutralisaient les uns les autres, composées de représentants élus par un système compliqué à trois degrés qui revenait à les faire désigner par le Premier consul ! Le système était évidemment taillé par et pour Napoléon, lequel en usa comme on le sait. La République, première du nom, née dans et de la Terreur, s'achevait dans le lit du césarisme.

On comprend que les Français en 1814 et 1815 aient enfin respiré en retrouvant dans la personne du roi l'incarnation de la nation et la garantie de la paix civile, en même temps qu'un rempart contre les aberrations du par-

lementarisme conquérant. En 1830, Charles X eût sauvé la monarchie s'il avait eu recours au suffrage universel, mais les émeutiers eux-mêmes n'osèrent pas proposer la république associée à trop de souvenirs horribles. Louis-Philippe permit d'obtenir dix-huit années de sursis, mais en 1848 la calamité revint...

Surenchère

Les hommes de la II^e République, aussi bornés que ceux de la première, crurent devoir renouer, au nom de la liberté, avec le principe de la séparation absolue des pouvoirs : la constitution du 4 novembre 1848, votée par l'Assemblée seule, décrétait pour la première fois l'élection du président de la République au suffrage universel pour quatre ans ; face à lui l'Assemblée ne pouvait ni être dissoute ni renverser les ministres. En outre l'initiative des lois revenait à la fois au président et à l'Assemblée. On devine tous les ingrédients de crises insolubles entre les pouvoirs exécutif et législatif se réclamant l'un et l'autre du suffrage universel et se livrant à des surenchères démagogiques.

Épreuve de force

D'autant que profitant de l'auréole autour du nom de son oncle, Louis-Napoléon Bonaparte fut élu président le 10 décembre par une énorme majorité. Il ne supporta pas longtemps l'espèce de guerre froide que l'Assemblée menait contre lui. Comme à son oncle, la seule solution lui apparut dans l'épreuve de force : son coup d'État, perpétré le 2 décembre 1851, ratifié par plébiscite les 21 et 22 décembre par 7 481 231 "oui" contre 647 292 "non", lui donna pratiquement tous les pouvoirs. Sur sa lancée il fit réviser une nouvelle constitution qui fut promulguée dès le 14 janvier 1852 et qui s'inspirait fortement de celle de l'an VIII : prédominance de l'exécutif, initiative des lois reconnue au seul président, liberté de discussion de l'assemblée fortement limitée... Voici revenu le césarisme : le 7 novembre 1852, un sénatus consulte rétablissait l'Empire qui fut proclamé le 2 décembre.

"Conservatisme"

Quand, après la défaite de 1870, se fut effondré le régime impérial, les Français, lassés de deux expériences républicaines ayant si mal fini, envoyèrent à l'Assemblée une majorité monarchiste. Mais il n'était pas question de discuter sur le régime avant que le territoire fût libéré et la paix signée. Adolphe Thiers fut alors nommé par l'Assemblée chef du pouvoir exécutif d'une république parlementaire provisoire à Bordeaux le 12 février 1871. Hélas, les mo-



narchistes étaient divisés entre légitimistes fidèles au comte de Chambord, Henri V, petit-fils de Charles X, fermement opposé au drapeau tricolore, et orléanistes, partisans du comte de Paris, petit-fils de Louis Philippe.

Ce faisant, la république risquait de s'acclimater en tant que "conservatrice" (toujours la peur d'un régime plébiscitaire !...). Quand "monsieur Thiers" démissionna le 23 mai 1873, l'Assemblée le remplaça par le maréchal de Mac-Mahon, de tradition légitimiste. Sur ces entrefaites intervint la reconnaissance par le comte de Chambord (qui n'avait pas d'enfant) du comte de Paris comme son héritier. La restauration monarchique semblait proche, mais le comte de Chambord n'entendait pas céder sur la question du drapeau blanc.



Charles De Gaulle
1890 - 1970
"Il croyait en finir avec les partis..."

Il fallut alors tenter de ménager l'avenir : l'Assemblée confia à Mac-Mahon un mandat provisoire de sept ans (en espérant qu'entretiens le comte de Paris hériterait). Ce provisoire devint définitif quand ces sept ans furent inscrits dans l'amendement Wallon (30 janvier 1875) qui fonda en douce à une voix de majorité la III^e République. Remarquons que le septennat, qui dura jusqu'en 2002, fut un cadeau des monarchistes à la république...

Perte
de prestige

Ainsi, jusqu'en 1940, les présidents successifs furent élus pour sept ans par l'Assemblée (Chambre des députés et Sénat). En théorie la constitution – ou, pour être plus exact, le produit des lois constitutionnelles votées entre février et juillet 1875 sur la base de concessions réciproques entre les pouvoirs... – reconnaissait quelque influence au président, mais le régime parlementaire fit bien vite sentir la prépondérance du pouvoir législatif. Ainsi, dès 1876, Mac-Mahon voulut user de son droit de dissolution de la Chambre des députés. Les sortants ayant été réélus, il y perdit tout crédit et dut démissionner. Après lui, plus aucun président ne s'y risqua...



Le régime des partis contre le pays réel

L'élection présidentielle aura vu la victoire de Nicolas Sarkozy dont le discours se voulait rassembleur : à l'image de De Gaulle, il souhaitait dépasser le carcan des partis politiques pour incarner l'ensemble de la nation. Il faut cependant se garder de croire que cette déclaration trouvera une concrétisation dans la vie politique républicaine à venir.

Le chef de l'État en république est nécessairement inféodé à la structure politique qui lui a servi de tremplin pour l'Élysée.

Nicolas Sarkozy étant un homme de parti, il faut tenir compte de ce qu'est le régime des partis et son interaction avec l'élection présidentielle pour comprendre que ce système ne peut en aucun cas permettre une représentation réelle de la France. Mais s'agit-il de représenter les Français ou d'assurer leur gouvernement ?

Des hommes de parti

À chaque élection présidentielle, force est de reconnaître que tous les candidats sont des représentants de partis, quelle que soit, par ailleurs, la forme adoptée par ce parti : qu'il soit officiel ou non, qu'il prenne le nom de "parti", "union", "mouvement", etc.

Chaque parti procède selon une méthode particulière et selon sa tradition politique pour désigner le candidat qui le représentera à l'élection présidentielle.

Les partis de gauche cultivent l'étrange paradoxe du culte de la démocratie, issue de la tradition rousseauiste, mêlé à une méfiance

ontologique de la "masse", méfiance qui puise ses racines dans la pensée voltairienne puis républicaine de la fin du XIX^e siècle et qui fut reprise par Marx qui opposait le prolétariat, c'est-à-dire les ouvriers communistes, au "Lumpenproletariat", c'est-à-dire la masse incontrôlable, dépolitisée. Cela débouche logiquement vers l'élection de celui qui représentera le parti politique mais uniquement par le suffrage des cadres, voire des militants.

Les partis de droite sont fortement marqués par la tradition bonapartiste, celle des hommes "providentiels", tradition qui n'a pourtant pas ses origines politiques ou philosophiques dans la droite traditionnelle, celle qui appelait de ses vœux un "retour" à l'Ancien Régime. Ce glissement sémantique du bonapartisme vers la droite trouve son origine dans le boulangisme qui opéra un transfert du nationalisme vers le droite, transfert qui se concrétisa définitivement avec l'affaire Dreyfus, lorsque la gauche abandonna les thèses nationales au profit de l'internationalisme et du droit-de-l'homme.

Les partis de droite, traditionnellement, n'élisent donc pas leurs chefs ; ces derniers s'imposent à eux comme des chefs de file naturels : Charles De Gaulle, Jacques Chirac, Philippe de Villiers ou Jean-Marie Le Pen pour ne citer que des exemples récents ou contemporains.

Un homme providentiel ?

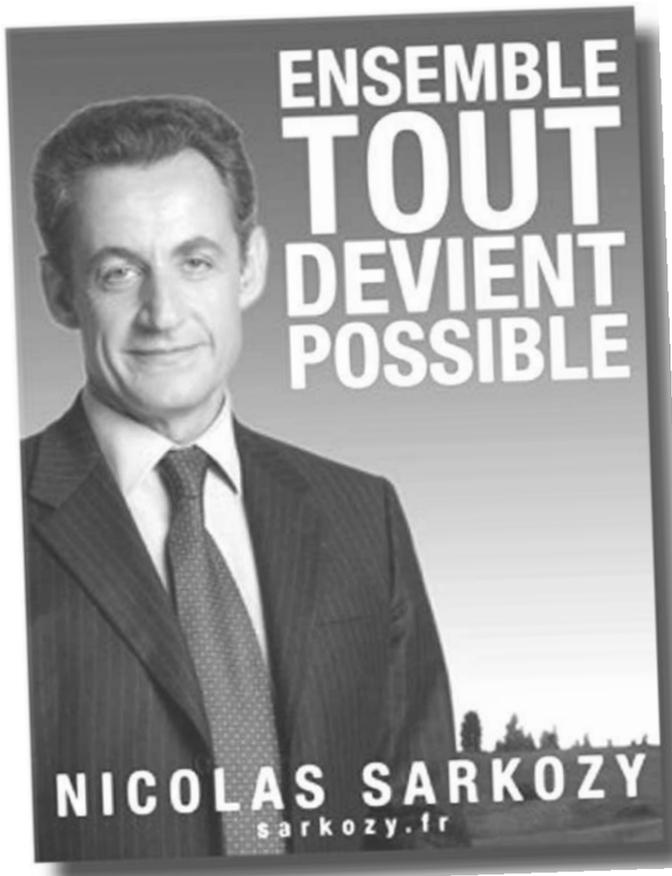
Les deux systèmes, néanmoins, ont pu se confondre dans l'Histoire, notamment récente. C'est ainsi que la gauche a connu ses périodes "bonapartistes" autour de Jaurès, par exemple, puis autour de Mitterrand plus récemment. Cela s'explique, dans ce deuxième cas, d'autant plus aisément que

par **Stéphane PIOLENC**

l'homme était culturellement et sociologiquement un homme de droite. D'où la conséquence amusante faisant que la gauche doit le

sein de son parti. Cette tentative fut néanmoins un semi-échec car, si la primaire eut bien lieu, il fut, comme François Bayrou à l'U.D.F., le seul candidat à s'y présenter !

Cependant aucun de ces deux systèmes n'est réellement adéquat.



seul chef de l'État socialiste sous la V^e République à... un homme de droite. Ségolène Royal étant, sur ce point-là, l'héritière de la tradition miterrandienne, les socialistes se rangèrent en 2007 à une large majorité derrière une femme, dont la plupart n'approuvaient pas les idées... Parce qu'elle était en quelque sorte... de droite, elle était la femme providentielle !

À l'inverse, Nicolas Sarkozy, s'inspirant du modèle américain, tenta d'introduire une primaire au

Car le problème trouve sa source à la racine même du système : non pas dans le mode de désignation du candidat mais dans les partis eux-mêmes.

Machine idéologique

En effet, les candidats, une fois élus, ne doivent leur élection qu'à leurs partis qui leur ont fourni fonds nécessaires au financement de

leur campagne, tribune médiatique, signatures d'élus le cas échéant. C'est aussi à son parti que tout président devra la conduite de la politique qu'il souhaite mener et, si possible, sa réélection ou, en tout cas, celle de ses amis. Quoi qu'il arrive, le chef de l'État, parce que l'élection est au niveau national, qu'elle implique des enjeux politiques vastes et inaccessibles en dehors du jeu des partis, est nécessairement inféodé à la structure politique qui lui a servi de tremplin pour l'Élysée.

Le général De Gaulle, pourtant républicain, ne voyait lui-même dans le régime des partis qu'une "chienlit" au service des oligarchies financières et médiatiques. Pourtant, la France, sous son "règne" connaissait une guerre civile larvée entre les partisans de la V^e République et la "subversion de gauche" opposée aux institutions gaulliennes. La République selon De Gaulle n'était donc pas une République au-delà des partis, elle était une République où la moitié de la France, opposée aux institutions, faisait face à l'autre moitié, rassemblée autour de De Gaulle. Le chef de l'État gaullien, finalement, n'était pas un chef de l'État au-dessus des partis. Il avait créé son parti en le fondant sur la légende qu'il avait forgée de lui-même.

Ce schéma s'est effondré suite au départ de De Gaulle et a définitivement été balayé en 1981, lorsque les socialistes renoncèrent à changer de République : l'on entra dans le combat traditionnel des partis autour d'institutions consensuelles.

Sarkozy, comme De Gaulle, échouera à incarner la France dans son entier. Car, continuellement, son parti lui rappellera ce qu'il lui doit. Or, un parti est par essence contraire à l'intérêt général.

Un parti n'est pas le représentant des intérêts de la nation, il n'est qu'une machine idéologique partisane. Dès lors, M. Sarkozy, en tant qu'homme de parti, quand bien même voudrait-il sincèrement défendre tous les Français, ne sera jamais soumis qu'à des revendications factieuses.

En somme, toute la souveraineté populaire s'incarnait dans les deux assemblées (députés élus au suffrage universel direct, sénateurs élus par des collèges départementaux restreints) qui, non seulement contrôlaient le gouvernement, interpellaient les ministres nommés par le président, mais imposaient leur programme et leurs directives. La fonction présidentielle y perdit peu à peu son prestige, et les noms mêmes de la plupart des présidents de la Troisième sont aujourd'hui peu connus, quand ils ne font pas tout bonnement rire...

Instabilité

L'évolution vers le régime d'assemblée fut encore accélérée après la Seconde Guerre mondiale. Un projet de constitution élaboré par une assemblée constituante élue le 21 novembre 1945, prévoyant un président sans pouvoir et une chambre unique (le vœu des communistes !) fut refusé par le référendum du 5 mai 1946. Une

nouvelle assemblée élue le 2 juin rédigea un projet qui, accepté par une faible majorité, avec plus d'un tiers d'abstentions, devint la constitution de la IV^e République : la Chambre des députés assurait l'essentiel du pouvoir, un ersatz de Sénat, renommé Conseil de la République, élu au second degré par les communautés départementales et communales, n'avait plus qu'un rôle consultatif, le président de la République, élu pour sept ans par les deux assemblées, retrouvait ses pouvoirs du temps de la III^e, mais s'il choisissait son président de Conseil, ce dernier ne pouvait rien sans l'investiture de la Chambre. Faiblesse de l'exécutif, suprématie du législatif : il en résulta une instabilité ministérielle effarante rendant les gouvernements impuissants.

Force illusoire

De cette république ridicule et nuisible, les Français ne tardèrent pas à se lasser. Charles De Gaulle en profita pour se

faire appeler au pouvoir et proposer une constitution, laquelle, donnant naissance à la V^e République, fut acceptée lors du référendum du 28 septembre 1958 par 80 % des voix. Une nouvelle fois, la République se livrait à un jeu de bascule : l'exécutif se libérait de l'emprise du législatif. Le président de la République était élu pour sept ans par, en plus des assemblées réunies, les conseils généraux, les assemblées des territoires d'outre-mer et des représentants des conseils municipaux. Il choisissait le Premier ministre, lequel ne pouvait pas être renversé directement par la Chambre ; il pouvait aussi dissoudre la Chambre, consulter directement le pays par voie de référendum et jouir de la possibilité, par l'article 16, de prendre sans limite et sans contrôle des mesures exceptionnelles.

Charles De Gaulle voulut aller plus loin : croyant court-circuiter les partis et renforcer à jamais l'exécutif, il appela les Français, en dépit de l'opposition des chambres et sans crainte d'user du chan-

tage à la démission..., à se prononcer par référendum sur un projet d'élection pour sept ans du président de la République au suffrage universel direct, qui fut approuvé par 62 % des électeurs le 28 octobre 1962. On croyait avoir enfin rétabli l'équilibre des pouvoirs et éradiqué la domination des partis et des lobbies... Cela reste l'illusion de la V^e République...

Qu'en conclure sinon que le mythe du peuple souverain (directement ou indirectement) n'est qu'une stupidité qui entraîne un va-et-vient incessant entre l'anarchie parlementaire et l'autoritarisme présidentiel, celui-ci tout aussi impuissant que celle-là à servir l'intérêt général et à assurer la continuité d'un projet de grande politique ? La souveraineté ne peut être le produit des volontés changeantes, elle est inscrite dans notre histoire, elle transcende les modes et le temps, elle doit s'incarner dans une lignée royale qui d'âge en âge garantit la pérennité du bien commun.

Miceli FROMENTOUX

LE VICE DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

L'A.F. REÇOIT

FRÉDÉRIC ROUVILLOIS

La mécanique de l'élection présidentielle est perverse



■ Frédéric Rouvillois est professeur de droit public à l'université de Paris V. Passionné par l'histoire des idées et des institutions, il est en outre l'auteur de nombreux ouvrages de droit public, notamment :



Les origines de la V^e République (Que sais-je, 1998), L'invention du progrès (1998), L'utopie (Poche, 1999), Quinquennat ou septennat ? (Poche, 2002), Droit constitutionnel. Fondements et pratiques (Poche, 2005), L'avenir du référendum (2006), et tout récemment d'une magistrale Histoire de la politesse de la Révolution à nos jours (Flammarion).

L'ACTION FRANÇAISE 2000. - L'accroissement de la participation électorale lors de la récente élection présidentielle peut-il laisser supposer que la V^e République soit maintenant entrée dans les mœurs françaises ?

FRÉDÉRIC ROUVILLOIS. - Deux éléments sont à considérer. D'abord on ne sait pas exactement ce que signifie cette brusque remontée de la participation ; il est trop tôt pour en tirer des conclusions définitives. Croire d'emblée à une soudaine réappropriation de la politique par les Français serait hasardeux.

Ensuite, quelles que soient les conclusions que l'on en tirera finalement, cette remontée ne manifeste pas un enracinement de la V^e République dans les mœurs françaises. Autrefois, dans les débuts de la V^e, la participation était très forte. Donc on ne peut parler aujourd'hui d'une explosion subite. Il s'agit seulement d'une brusque remontée des eaux après un creux assez considérable depuis les années quatre-vingt.

Traditionnellement la participation aux élections est importante en France. Quand elle est très forte on attribue ce fait à une situation conflictuelle : plus on a l'impression que l'enjeu est important, ou que le danger est grand, plus la participation est élevée. En l'occurrence cela s'est produit au deuxième tour de 2002 parce que beaucoup ont vu un danger en Jean-Marie Le Pen. Cette fois, cela s'est produit surtout au deuxième tour parce que Nicolas Sarkozy, adulé par les uns, détesté par les autres, portait une charge affective forte.

Pour en savoir plus, attendons les prochaines législatives, mais disons-nous bien que l'on a vu des régimes politiques en fin de course obtenir des taux de participation élevés qui ont pu paraître inquiétants, et, vice-versa, des taux très faibles ont pu être interprétés comme le signe paradoxal mais incontestable d'un consensus.

Un nouvel Henri IV ?

A.F. 2000. - Peut-on dire que le président élu est réellement représentatif du peuple français ?

F.R. - Il faudrait s'interroger sur ce que signifie représentatif. Le nouvel élu affiche une ferme volonté d'être dès le départ "le président de tous les Français". On est loin de François Mitterrand parlant du "peuple de gauche"... M. Sarkozy a martelé cette idée qui évoque quelque peu Henri IV : après les conflits liés à l'élection présidentielle, il faut essayer de se réconcilier, faire en sorte que tous travaillent ensemble. L'appel qu'il a lancé est assez national, presque royal.

A.F. 2000. - Ce sont là des paroles...

F.R. - Peut-être. Nous verrons ensuite... Remarquons toutefois que cette volonté de représenter tous les Français doit être mise en rapport avec la réaffirmation très fréquente chez M. Sarkozy de la nation, de l'identité nationale. Ce sont là les idées forces de ses récents discours.

Reste le problème inhérent au système démocratique : le président est l'élu d'une fraction de la population. S'il a l'idée de se faire réélire la fois suivante il ne doit pas décevoir ceux qui l'ont élu. Cinq ans c'est trop court pour convaincre l'autre moitié de la population de se rallier à lui. La mécanique de l'élection est perverse. Même si l'élu veut être à tous les Français, il n'en est pas moins l'élu d'une partie à laquelle il doit faire plaisir...

Un président suractif...

A.F. 2000. - Vous venez d'évoquer la durée du mandat présidentiel. Le quinquennat approuvé par référendum en 2002 pour remplacer le septennat plus que centenaire a-t-il amélioré ou détérioré le fonctionnement des institutions ?

F.R. - On savait que cela entraînerait quelques perturbations dans le système, mais le quinquennat de Jacques Chirac qui vient de s'achever et qui subissait encore les effets de la longue cohabitation avec Lionel Jospin, n'a pas permis de tirer beaucoup de leçons. C'est maintenant que l'on va voir les effets réels de la réduction du mandat.

Le quinquennat rend plus visible le fait que le chef de l'État est le chef de l'exécutif, le vrai patron de l'État. Il n'est pas là pour inaugurer les chrysanthèmes, ni même pour être l'arbitre impartial, mais pour agir, et il agira d'autant plus ardemment que le temps de son mandat est relativement bref et qu'il devra concentrer son action. C'est ce que pensait Georges Pompidou au début des années soixante-dix en préconisant déjà le septennat. Maintenant Nicolas Sarkozy ne cesse de dire que sa passion c'est l'action, il se sentira à l'aise dans le cadre de ces cinq années qui lui permettront d'être actif, voire suractif...



Ségolène Royal, invitée de l'émission "J'ai une question à vous poser" le 19 février

A.F. 2000. - Cela n'ira-t-il pas au détriment du long terme ?

F.R. - C'est évidemment là le problème. On peut se demander si, dans la configuration actuelle, ce système qui sacrifie le long terme au court terme est un avantage ou un inconvénient. Car M. Sarkozy, qui n'est pas sûr d'être réélu dans cinq ans – il a même laissé entendre qu'il ne se représenterait pas – va peut-être vouloir faire tout de suite ; il risque de manifester une boulimie d'action aux dépens d'une approche plus large.

Cela dit : cinq ans, sept ans, la différence est mince ! Sept ans est déjà trop court... Je vous rappellerai qu'au début de la V^e République, Michel Debré penchait pour un mandat de dix-douze ans, car, disait-il, douze ans est la durée moyenne du règne des rois dans l'Europe contemporaine... Il recherchait, voyez-vous, la solution satisfaisante de la durée du mandat présidentiel en se référant aux systèmes monarchiques...

Mais, qu'on le veuille ou non, nous connaissons aujourd'hui un

phénomène d'accélération qui est lié à un monde où tout va plus vite.

L'Europe, la grande oubliée...

A.F. 2000. - La longue campagne électorale qui a précédé l'élection pouvait-elle permettre d'aborder les grandes questions qui se posent à la France au sujet de son avenir, de sa souveraineté, de son identité ?

F.R. - Le problème d'une campagne électorale, c'est que les réponses aux grandes questions sont toujours biaisées. Il s'agit de sé-

duire une fraction de l'électorat, de ne pas trop effrayer l'autre, de mordre sur tel ou tel segment ou parti. Par exemple, la campagne de M. Sarkozy au second tour n'a pas été tout à fait identique à celle du premier. L'enjeu n'était pas le même : au premier tour il fallait mordre sur la droite et l'extrême-droite, au deuxième il fallait mordre sur le centre.

La mécanique de l'élection fait que l'on dit certaines choses, mais pas tout. Pour séduire l'opinion, il faut utiliser des procédés proches du marketing... C'est pourquoi on a assez peu entendu parler de la question européenne. L'Europe a été la grande oubliée de la campagne ! D'où ce résultat incroyable : les trois partis qui avaient appelé en 2005 à voter "oui" à la Constitution européenne et qui n'avaient obtenu à eux trois que 45 % des voix, se sont retrouvés avec 75 % des suffrages moins de deux ans plus tard !

En revanche je mettrai au crédit de cette campagne une grande innovation : des questions jamais

évoquées par la droite (sauf le Front national) l'ont été sans crainte de déclencher des polémiques ; ainsi l'annonce par M. Sarkozy d'un ministère de l'Immigration et de l'Identité nationale.

Autre fait à remarquer : pour la première fois depuis longtemps la droite ne s'est pas couverte pieusement, pudiquement, en disant qu'elle n'était pas vraiment de droite, qu'elle avait des idées proches de la gauche... On a maintenant le droit d'être de droite.

A.F. 2000. - On parle beaucoup actuellement d'une VI^e République... Qu'en pensez-vous ?

F.R. - Les choses sont maintenant claires. Ségolène Royal, après avoir longtemps hésité, s'était ralliée à l'idée de sixième république qui n'était en fait qu'un retour à la quatrième : très forte résurgence du Parlement, nette réduction des pouvoirs de l'exécutif, chef de l'État et gouvernement compris. La solution était douteuse à la fois dans ses modalités et dans son contenu (1).

Elle était favorable à une sixième de même que Bayrou. La déconfiture de l'un et de l'autre fait que la V^e, qui a des défauts mais aussi quelques qualités (je la crois la moins mauvaise des cinq) semble *a priori* avoir de beaux jours devant elle. L'approche du nouveau président est, somme toute, assez gaullienne, et rappelle la monarchie républicaine du général.

Propos recueillis par Michel FROMENTOUX

(1) À ce sujet on lira avec intérêt sur le site www.fondapol.org (site de la Fondation pour l'Innovation politique) le document de travail établi par Frédéric Rouvillois sous le titre Réformer les institutions ou changer de République ? Limites et non-dits du rapport Bel, en réponse au sénateur Jean-Pierre Bel, président au groupe socialiste du Sénat.

LA MONARCHIE, C'EST MOINS CHER

Nous lisons dans Le Quotidien de Paris du 9 décembre 2006 : « Le roi d'Espagne coûte 8,28 millions d'euros par an, plus 30,8 millions d'euros pour l'entretien des résidences royales, parcs, du yacht... et des 130 personnes au service du roi. Chirac coûte 31,8 officiellement, 85 à 98 millions en réel, plus le coût de l'élection : 500 millions d'euros tous les cinq ans. » En plus de nous éviter une compétition funeste pour le pouvoir suprême, la monarchie nous ferait faire de sérieuses économies...

J.C.

Produits de suffrage universel, les présidents de la V^e

« Les présidents de la République, qu'ils aient été légers, hâbleurs, menteurs, démagogues, girouettes ou prévaricateurs, du moins selon les médias, ont recueilli les suffrages des Français. »

Pierre-Marie GALLOIS

Le devoir de vérité Éd. L'Âge d'Homme (2003)



La nouvelle dictature des sondages

Au lendemain de l'élection présidentielle on reste frappé par le changement radical que la "démocratie" a subi sous l'influence toujours plus grande des sondages et des médias. Georges Gallup ne savait pas en 1936, lorsqu'il réalisa le premier sondage pour les élections présidentielles américaines, qu'il allait être l'inventeur malgré lui d'un nouveau régime politique...

Les idées ne sont plus le fait de penseurs, mais de "décideurs citoyens", la Révolution a fait son chemin...

On avait déjà vu cette influence lors des précédentes élections, et constaté aussi leur fiabilité relative (rappelons-nous 2002, où aucun institut n'avait prévu Jean-Marie Le Pen au second tour...). Toutefois, durant la dernière campagne, les sondages ont gagné une place dominante. Les candidats les ont subi, comme à chaque élection, mais, fait nouveau, ils en ont été eux-mêmes grands consommateurs ! En commandant sur tout ou presque, ils ont construit leur programme à partir de l'opinion du peuple, laissant pour cela leurs propres convictions de côté. Le temps des sondages semble être arrivé, faisant littéralement table rase de la science politique !

Mais quels sont les moyens de ce nouveau pouvoir ? Comment influence-t-il l'opinion ou se laisse-t-il influencer par elle ? Tout le jeu est en réalité là : savoir qui influence qui, et donc qui tient les véritables rênes du pouvoir.

Un reniement de la démocratie ?

En usant de la méthode mathématique organisée par quota selon plusieurs critères : sexe, âge, niveau professionnel et ca-

tégorie de la commune, les sondages constituent un régime concurrent de la démocratie, ou tout du moins parallèle. En mettant en place une sorte de tirage au sort des idées et des hommes que la démocratie n'avait pas encore osé instituer, ils s'enfoncent davantage dans l'aberration. De plus, ils interrogent ceux qui n'ont ni les capacités, ni le temps nécessaire pour répondre... Par exemple, un sondage sur la peine de mort peut se dérouler ainsi : le téléphone sonne, le sondé répond, une voix lui demande : « Si vous êtes pour la peine de mort tapez 1, si vous êtes contre la peine de mort tapez 2 », le compte à rebours se met en route... Le sondé appuie sur une touche sans pour autant prendre conscience de sa part de responsabilité dans l'application future de la décision qu'il vient de prendre, de même que le politique qui décidera de défendre cette position afin de rehausser sa côte de popularité invoquera la responsabilité du peuple sur une telle décision au lieu de sa responsabilité d'homme politique, de "décideur".

Ajoutez à cela, pour certains, la peur de dire leur opinion, ou tout simplement l'absence d'avis sur la question. Mais cela est plus grave encore lorsqu'il s'agit de remplacer la politique par l'opinion, chose que la démocratie faisait déjà très bien, phénomène que les sondages ont poussé jusqu'à son paroxysme en posant des questions sur des problèmes relevant d'une certaine spécialisation politique. Obstacle contourné par la manière de poser la question, qui fait verser le sondé dans le politiquement correct.

On connaît depuis longtemps l'impact d'un label tel que "Élu produit de l'année" sur telle ou telle boîte de conserve, faisant fi de la véritable qualité du produit. Il en est de même pour les sondages qui poussent à voter pour le ou les candidats en pôle position ; en d'autres termes c'est

par **Thibaud PIERRE**

l'adaptation malheureuse du marketing à la politique, ce qui est en fait un reniement total de la vérité politique !

Le marché aux hommes

Encore une fois, cette élection présidentielle a été le révélateur du pouvoir véritable des sondages, et cela dès le choix des candidats. Ainsi le *Nouvel Observateur*, durant l'été 2006, pouvait-il titrer en parlant de Ségolène Royal : « Et si c'était elle ? », avec une réponse immédiate des sondages disant "C'est elle". Cela après avoir



Les sondeurs prennent le pouvoir...

interrogé une tranche "significative" de la population pour savoir qui serait le candidat de gauche le plus à même de faire obstacle à Nicolas Sarkozy. Les débats internes au PS ont évidemment été plus que marqués par ces pronostics !

On a également vu la création de toutes pièces par les sondages du candidat qui, sans idées véritables ni projet concret, s'est dit opposé au système gauchedroite. (Même si son objectif était en fait de diviser un peu plus les candidats en leur offrant une troisième division ; ainsi François Bayrou pouvait dire le soir du premier tour : « Il y a enfin un centre en France ! »)

Pire encore : la création des idées par les sondages. Ainsi Nicolas Sarkozy, en bon démagogue, s'est plié à toutes les décisions émanant des sondages pour les incorporer à son programme. Il se prévalait d'être le candidat de la "rupture" : peut-être y a-t-il eu effectivement rupture mais avec la politique au profit du médiatico-marketing adapté à sa famille de pensée ! C'est ainsi qu'il a pu se prévaloir d'être un candidat "gaulliste" ! Et même devant un tel mensonge au vu de sa politique étrangère, les Français n'ont pas réagi... Décidément la crétinisation des masses par l'école et les médias fonctionne bien !

En esquissant des résultats à l'avance, les sondages ont orienté les choix des maires pour le parrainage de tel ou tel candidat. La publication des noms des parrains au *Journal Officiel* poussait ceux-ci à se positionner dans le camp des vainqueurs.

Le marché aux idées

La première étape est bien évidemment le choix des questions à poser, les grands médias se chargent donc de placer dans le débat telle ou telle question et d'en évincer telle autre... Les politiques ont d'ores et déjà abandonné ce pan de leur "souveraineté" aux mass medias ! On laisse à mille personnes tirées au sort le choix des grandes décisions politiques ; c'est à terme la démission de nos députés, c'est en quelque sorte la "dictature du peuple" au même titre que le système soviétique était la dictature du prolétariat !

L'homme politique aujourd'hui pour arriver au poste suprême est obligé de vendre son âme, puisque les sondages posent 100 000 questions pour trouver un homme, et que cet homme se construit à partir des réponses...!

Comment ne pas rappeler ici qu'en monarchie le sondage était

décisionnel (le vote) : « L'ancienne France, disait Maurras, votait beaucoup. Cela est oublié. Cela reste vrai tout de même. On y votait pour quantité d'objets pour lesquels le Français moderne reçoit avec respect le choix et les volontés des bureaux. » Le vote s'exerçait sur le plan régional sur des questions où les Français étaient les plus aptes à décider, c'est-à-dire : « Comment s'organise-t-on au sein du royaume de France ? » et les libertés étaient respectées. Aujourd'hui elles sont bafouées sur le plan national, où les sondages ont pris le pas sur la vérité politique, et sur le plan régional, où l'Europe décide des moindres aspects de la vie de chacun.

Exit le débat...

Nous venons donc d'assister à la création de toutes pièces d'une idéologie par le peuple. Le temps où les idées se débattaient vraiment est bien révolu, on a vu disparaître l'arbitre, on voit disparaître à présent le débat, même Voltaire et Rousseau doivent se retourner dans leur tombe...

La vérité politique a bel et bien disparu du débat "politique" actuel. Il nous appartient, à nous royalistes d'Action française, de faire revenir la politique, avec la recherche de la vérité qu'elle implique, au cœur du débat national. Pour cela, puisque les grands médias nous sont interdits, il nous faut retourner dans la rue, proposer nos solutions aux Français, et développer nos médias : *L'AF 2000* et Internet.

L'heure de la victoire semble lointaine, mais, comme nous le disait déjà Eugène Ionesco : « On finira bien par restaurer la monarchie, un jour, contre la dictature et contre l'anarchie ».

Si un jour votre téléphone sonne pour un sondage vous saurez en décrochant que "Big Brother" est à l'écoute et, si vous répondez, que "Big Brother" parle. Les idées ne sont plus le fait de penseurs, mais de "décideurs citoyens", la Révolution française a fait son chemin... La Contre-Révolution n'en est que plus légitime et plus porteuse d'avenir ! Il est temps de relever le défi. ■

"La hantise de déplaire"

Dans la préface qu'il a donnée au livre récent de Raphaël Dargent (Ils veulent détruire la France, Éd. L'Âge d'Homme cf. L'A.F. 2000 du 3/5/07), le général Pierre-Marie Gallois fait le constat suivant sur les institutions de la V^e République : « La situation politique du pays est à l'opposé de ce que le général De Gaulle voulait qu'elle fût.

- Rassembler les Français d'abord. Ils sont plus divisés que jamais.

- Mettre fin au régime des partis. Ils n'ont jamais été si puissants.

- Faire en sorte que la France soit conduite par un État fort. Il

n'a jamais été aussi faible, le gouvernement étant, par exemple, incapable de fixer le taux de T.V.A. des restaurateurs français.

Dévoué à la "chose publique", totalement désintéressé, guidé par un sens moral élevé, le Général souhaitait que l'État donnât l'exemple - comme il l'avait fait - d'une vertueuse gestion. Lui parti, la V^e République est devenue la plus maffieuse des régimes qu'ait eus la France

Que s'est-il passé ? Comment pareille inversion a-t-elle été possible ? C'est tout simplement que les institutions de la V^e République, surtout après

le référendum de 1962 relatif à l'élection du Président au suffrage universel, ont transformé les "dirigeants" en "dirigés" et l'électorat, hier dirigé en dirigeant. En dirigeant car, durant leur mandat, les présidents de la V^e République accordent la priorité au soutien populaire afin que leur parti ait ses faveurs et que leur réélection soit assurée. Ainsi le pouvoir est-il en campagne électorale permanente.

Les péripéties de la campagne présidentielle de 2007 témoignent de la nocivité du système. La course aux voix avait commencé plus de deux ans avant le vote. Pas une décision, par un geste, pas une parole qui

ne soit inspiré par la hantise de déplaire, mais une démagogie permanente et des plus racoleuse, puisqu'il ne s'agit plus de solliciter l'adhésion d'un collègue de notables, mais de dizaines de millions d'électeurs. Ceux-ci ont, pour eux, leur bon sens mais il ne faut pas leur demander de difficiles exercices de perspective et d'avoir un avis pertinent sur les conséquences des conséquences, etc., d'un événement ou d'une situation qui, même sur l'instant ne leur est pas toujours intelligible.

La puissance d'endoctrinement, de persuasion de l'image télévisée, accroît encore les méfaits de ce mode d'élection.

C'est d'abord qu'en la matière, elle instaure dans la vie politique un "crédit de facès". L'aspect physique des candidats joue désormais un rôle déterminant. Ceux que la nature n'a pas favorisés sont éliminés d'office. En revanche une silhouette élégante et un visage avenant deviennent les garants d'une haute compétence dans la gestion des affaires de l'État. »

Quoi qu'on pense de De Gaulle, la critique du général Gallois sur nos institutions vise juste. Elles témoignent de la nocivité de la démocratie appliquée à la désignation du chef de l'État. ■

Quand la haute société parisienne se piquait de subversion...

À partir des correspondances, des gazettes et des mémoires du temps, Jean de Viguierie analyse comment entre 1715 et 1789, un certain nombre de grandes dames parisiennes, fortunées, accueillantes, se piquant de littérature et de philosophie, ont pu, non pas grâce à leurs salons (le terme serait anachronique), mais à leurs "sociétés", à leurs "cercles", à leurs "bureaux d'esprit", mettre une partie de la haute société parisienne en état de moindre résistance, face à la subversion en marche.

Au cours de la période, il se crée dans la capitale, chaque année, une "société d'esprit". On y distingue sept générations, autant que de décennies.

La première, qui s'assemblait autour de la duchesse de Maine, ne survit pas à la conspiration de Cellamare. La marquise de Lambert (1710-1733) fut, semble-t-il, la première à tenir, chez elle, à jours marqués, des réunions littéraires, voire philosophiques. Fontenelle, le seul centenaire des lettres françaises (1657-1757) et Montesquieu participaient à ses dîners du mardi qui passaient pour être l'antichambre de l'Académie française.

À partir de 1720, la plus célèbre de ces hôtesse par ses intrigues et ses liaisons fut M^{me} de Tencin, qui outre l'inévitable Fontenelle, accueillait des personnalités aussi diverses que Marivaux et Boze, le numismate. Les formes de ces réunions, n'étaient nullement figées, mais sans cesse renouvelées. Dans le temps, on parvient à distinguer une sorte de succession, qui irait de la duchesse de Maine, à M^{me} du Deffand et à Julie de Lespinasse.

"Sociétés"

Jean de Viguierie a réalisé dans son nouvel ouvrage, *Filles des Lumières. Femmes et sociétés d'esprit à Paris au XVIII^e siècle* (1), un travail d'historien qui n'avait jamais été tenté auparavant : une carte localisant ces "sociétés" dans Paris, et montrant leur concentration rue de Richelieu, rue Sainte-Anne, et rue Saint-Honoré, avec quelques îlots près des Invalides et du Luxembourg. Une autre carte montre les châteaux ou résidences d'été de ces hôtesse : depuis Montmorency et Sannois dans le nord, jusqu'à Sceaux et Limours dans le sud ; et une troisième, la localisation de ces "sociétés d'esprit" à une demi-journée ou plus de la capitale : ainsi à Anet, à Chanteloup et à Chenonceaux.

Jean de Viguierie a également opéré une typologie des hôtes de ces sociétés : femmes recevant seules, époux, couples non mariés, et même ménages à trois (ainsi le peintre Henri Watelet, sa maîtresse et le mari de celle-ci, le président Lecomte). Rares sont les hommes recevant seuls : d'Alembert, Grimm, Charles-Jean Hénault, président au Parlement de Paris.

Femmes d'esprit

Presque toute la partie supérieure de l'Armorial de France se trouve représentée chez les hô-

tesse : la duchesse d'Aiguillon, la marquise de Coigny, la duchesse de Boufflers devenue maréchale de Luxembourg. On relève les noms de Noailles, Mirepoix, Rohan... D'une noblesse plus récente sont la duchesse de Choiseul, et les filles des grands officiers de justice (M^{me} de Tencin) et des Fermiers généraux. D'autres, ainsi M^{me} Geoffrin, sont d'origine bourgeoise.

Tant par l'origine sociale que par la fonction des maris, la fortune est au rendez-vous. On mène



grand train, on dispose d'une importante domesticité et d'un cuisinier de bonne renommée.

Parmi ces femmes, il en est de jolies. D'autres qui se contentent d'être spirituelles, d'avoir du bon sens, des dispositions naturelles qui leur permettent de rassembler des personnalités d'un bon niveau intellectuel, et d'animer des conversations dont le plan est parfois préparé à l'avance ! Veuves ou séparées de leur mari, ayant parfois des amants, elles ont peu d'enfants mais parfois, comme substituts, des animaux familiers. L'objet de ces réunions est d'évaluer après lecture, l'intérêt d'une œuvre littéraire, ou de s'entretenir d'un sujet philosophique. La plupart de ces "cercles" (« **ma paroisse** » dit M^{me} Doublet), comptent en moyenne vingt à trente participants. Chez M^{me} d'Espinay, une douzaine ; essentiellement des hommes.

L'attrait de la "philosophie"

Quelques-unes de ces dames s'exercent à écrire. Mais les réactions de leurs commensaux révèlent un solide fonds d'égoïsme et de mépris. En général, ils n'éprouvent à l'égard de leurs hôtesse ni forte amitié ni chaude affection. Pour eux, comme le dit Marmontel, « **elles adoucissent la vie comme le sucre adoucit le café** ». Ces femmes, célébrées en prose et en vers pour leur bienfaisance, n'en ont pas moins dû souffrir, dans leur grande majorité, de fréquenter des cœurs secs.

On peut se demander comment ces dames d'un rang social élevé, favorisées par la fortune et l'éducation, ont pu accueillir des esprits

par René PILLORGET

provocateurs comme Voltaire ou subversifs comme Rousseau, soutenir leur réputation et entretenir leur célébrité. Sans doute, au cours des premières décennies du siècle, la réponse doit-elle être trouvée dans une sorte de rejet psychologique d'un passé à la fois glorieux et douloureux (leurs familles ayant été très éprouvées par la guerre de Succession d'Espagne) ainsi que dans l'attrait de la pensée phi-

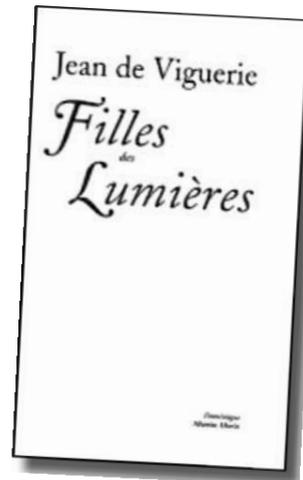
français et les "dévots" ne savent lui opposer qu'une contre-offensive dérisoire.

Face à la Terreur

Jean de Viguierie étudie ce que sont devenus sous la Révolution, les survivants de la "grande époque" de ces "sociétés d'esprit". Il relève du côté des hommes, les morts, les prisonniers, les proscrits, les victimes de spoliations. Quelques femmes se passionnent pour la Révolution, trois seulement émigrent ; les autres essaient de sauver leur tête et leurs biens ; une seule monte à l'échafaud : la duchesse de Grammont après avoir fait montre d'une grande dignité devant le tribunal révolutionnaire. D'ailleurs, sous la Terreur les femmes, en règle générale, se montrent plus courageuses que les hommes. Elles font face aux événements. Certaines méditent la Sainte Écriture. D'autres relisent Marc-Aurèle. Mais il est au moins un homme, qui tire des événements une étonnante leçon : Jean-François de La Harpe (1731-1803), qui avait été le protégé de Voltaire, et considéré comme le littérateur « **le plus éclairé** » de son temps, retrouve, « **véritable miracle** », la foi de son baptême, et devient avec Joseph de Maistre, l'un des premiers théoriciens contre-révolutionnaires.

Jean de Viguierie écrit avec charme et humour. Il montre, en

particulier, un exceptionnel talent de portraitiste ainsi qu'un sens aigu de l'anecdote révélatrice. Il a su faire revivre un ensemble de sociétés, de cercles, dont on pourrait trouver l'équivalent de nos jours (mais y retrouverait-on la même merveilleuse maîtrise de la langue française ?) Au XXI^e siècle, comme au cours des précédents, il existe des "bureaux d'esprit", des



groupes, des milieux intellectuels où le désir, voire la passion, d'être estimé large d'idées, et orienté dans le vent de l'histoire, conduit à de dangereuses concessions, quand ce n'est pas à de pures aberrations. À tous ceux qui connaissent cette tentation la lecture des *Filles des Lumières* pourra être au moins utile, et peut-être providentielle.

(1) Jean de Viguierie : *Filles des Lumières. Femmes et sociétés d'esprit, à Paris au XVIII^e siècle*. Éd. Dominique Martin Morin, 303 p., 23 euros.

Pour vous mettre en appétit et mieux connaître Léon Daudet

La notoriété d'Alphonse Daudet et de ses Lettres de mon moulin se perpétue. L'auteur est toujours enseigné dans les collèges. Léon Daudet, son fils, n'est pas oublié pour autant, mais il est connu aujourd'hui d'un public plus restreint. Quel homme extraordinaire il fut ! Francis Bergeron en est passionné depuis qu'il l'a découvert et a lu ses 127 ouvrages. Il communique son enthousiasme aux lecteurs du petit livre qu'il vient de lui consacrer.

Il ne prétend pas refaire le travail des biographes de Léon Daudet (Éric Vatré, François Broche, Michel Bassi, Jean-Noël Marque). Il propose une sorte de memento qui résume les grands moments de sa vie et fourmille de renseignements essentiels pour comprendre son œuvre.

Ainsi trouve-t-on répertoriés dans un chapitre les nombreux romans de Léon Daudet, quelques lignes les situent dans l'existence de l'auteur. De même une annexe est consacrée aux jugements de Daudet sur les personnages de son temps et

par Pierre PUJO



une autre aux jugements sur Daudet des auteurs contemporains. Figurent également une bibliographie des ouvrages de Daudet et une autre des études qui lui ont été consacrées, etc. Le tout est abondamment illustré de photographies et de dessins peu connus.

L'essentiel de l'ouvrage évoque les temps forts de l'existence de Léon Daudet et fait découvrir les multiples facettes de l'écrivain. D'abord

l'étudiant en médecine qui est plongé dans les milieux républicains des débuts de la III^e République : il fréquente les petits-enfants de Victor Hugo. Il épouse Jeanne à la mairie du XVI^e arrondissement au cours d'une cérémonie où se rendent tous les pontes du régime. Cependant il se rend compte de la médiocrité et de l'hypocrisie des profiteurs du système (farouches antisémites soit dit en passant). Il abandonne la médecine, rompt avec Jeanne Hugo et rallie le camp des nationalistes où l'introduisent Drumont et Barrès.

Après l'assassinat de Gabriel Syveton, secrétaire général de la Ligue de la Patrie française (décembre 1904), il rejoint l'Action française. Maurras le présente au duc d'Orléans en exil à Bruxelles. En 1903 il a épousé religieusement sa cousine Marthe Allard. En 1908, il est rédacteur en chef de L'A.F. quotidienne où, jour après jour, il exercera son talent de polémiste. Il se bat en duel à de multiples reprises. Durant la guerre de 1914-18, il se spécialise dans la chasse aux espions et aux

Charles Péguy, un paysan bergsonien

Albert Camus affirmait dans **par** bergsonien », ce sont ceux qui le porteront vers le

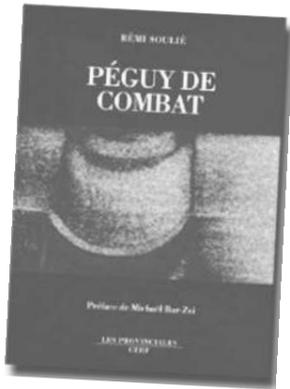
Pierre LAFARGE **Alger républicain** du 4 juillet 1939 que Charles Péguy, à l'instar de son disciple Georges Bernanos, était foncièrement monarchiste. Comme son ami Maurice Barrès, celui qui entendait défendre « **La République, notre Royaume de France** » resta pourtant à la porte du combat royaliste.

Jean-Marc Varaut conseillait à ce sujet de débiter la lecture du *Maurras* de Pierre Boutang par le chapitre intitulé « **Dans le regard de Péguy** », consacré à la rencontre ratée entre Maurras, Péguy et Sorel, aux alentours de 1911. Dans son dernier essai et dans la même veine, l'essayiste Rémi Soulié nous fait entrer dans l'œuvre complexe du socialiste mystique qu'était Péguy. Il écrit ici des pages incisives et pénétrantes destinées à nous livrer sa vision d'un *Péguy de combat*.

Un auteur pour notre temps

Rémi Soulié insiste sur les deux sources de l'œuvre de Charles Péguy : l'enracinement dans la bonne terre de France et l'élan métaphysique qui le portait vers la Vérité. Les terroirs chers à Péguy, ce sont la Loire, où il est né, le Parisis, où il s'était fixé, la Beauce de la cathédrale de Chartres, la Lorraine de Jeanne d'Arc et enfin la Brie où il est tombé pour la France. Les élans spirituels de ce « **paysan**

socialisme français, vers le mystère d'Israël et au final vers le catholicisme de son enfance.



Le poète Péguy, celui du *Porche du mystère de la deuxième vertu*, le témoin Péguy, celui de *Notre jeunesse* et de *L'Argent* ont toujours quelque chose à nous dire sur la vocation de la France et contre l'esprit bourgeois. Il demeure en cela un professeur d'énergie, un maître en héroïsme. C'est l'un des mérites de ce beau livre de Rémi Soulié que de nous en convaincre.

* Rémi Soulié, *Péguy de combat, Les Provinciales-Cerf, 112 p., 12 euros.*

N.B. : Précisons juste (p. 25), que ce n'est pas en 1914-1918 que Maurras lança son « On ne meurt pas » mais quelques années auparavant, à l'occasion de la mort de son ami Octave Tauxier.

►► traîtres et prépare l'arrivée de Clemenceau au pouvoir.

Successeur de Rabelais

Élu député de Paris en 1919, Daudet va dominer de sa puissante personnalité la Chambre bleu-horizon. Son fils Philippe disparaît mystérieusement. Daudet est persuadé qu'il a été assassiné. Condamné pour avoir défendu la mémoire de son fils, il est emprisonné à la Santé avec le gérant de l'Action française Joseph Delest, le 13 juin 1927 après s'être barricadé avec les camelots du Roi dans les locaux de l'A.F. situés près de la gare Saint-Lazare. Mais le 27 juin les deux hommes sont libérés sur un coup de fil d'un camelot du Roi qui se fait passer pour le ministre de l'Intérieur, Albert Sarraut. Il passera 29 mois en exil à Bruxelles avec sa famille avant que Tardieu, président du Conseil, décide de le gracier. Il fait un retour triomphal à Paris avec Maurice Pujo au début de 1930.

Durant l'entre-deux guerres, il ne cesse de dénoncer le réarmement de l'Allemagne qui conduit à un nouveau conflit. Les événements lui donnent raison.

L'ouvrage évoque la riche personnalité de Léon Daudet, le grand vivant, le romancier tru-

culent, l'amateur de bonne chère arrosée de fous rires, l'humaniste, le polémiste – non exempt de charité –, le duelliste, le patriote. À notre sens, l'auteur ne souligne pas suffisamment les convictions religieuses de Daudet à partir du moment où il abandonne le milieu athée de sa prime jeunesse. S'il met en valeur l'indépendance d'esprit de ce successeur de Rabelais, il n'insiste pas suffisamment sur son adhésion à l'Action française dont Daudet restera solidaire jusqu'à sa mort.

Signalons deux erreurs. D'abord lorsque Léon Daudet est libéré de la prison de la Santé en juin 1927 le taxi ami qui le conduit charge Maurice Pujo place Denfert-Rochereau, et non Lucien Lacour.

Autre erreur. Le couplet du chant des Camelots du Roi porte « **Vive Léon Daudet... Il prend les traîtres au collet** », et non « **Il pend les tueurs au collet** ».

Cela dit, procurez-vous l'ouvrage de Francis Bergeron : il vous mettra en appétit pour mieux connaître un personnage qui fut l'un des maîtres de l'Action française qui a marqué profondément son temps.

* Francis Bergeron : *Léon Daudet. Éd. Pardès. Collection Qui suis-je ?, 128 pages, 12 euros.*

C'est le mois de Marie

Si le résultat des élections et leurs conséquences prévisibles vous ont laissé à l'âme un sentiment amer et des inquiétudes pour l'avenir de notre pays, peut-être convient-il de se souvenir de cette prophétie attribuée à Saint Remi à la veille du baptême de Clovis, résumée en cette formule latine et lapidaire : « **Regnum Galliarum, Regnum Mariarum. Numquam perebit** » ; le royaume de France est celui de Marie : il ne périra jamais.

Quelques récents ouvrages de dévotion mariale contribueront à vous ancrer dans cette certitude.

Lacunes des Évangiles

La récente béatification d'Anne-Catherine Emmerich, tout comme l'immense succès du film de Mel Gibson, *La Passion du Christ*, qui s'inspirait en partie des visions de la mystique allemande, ont suscité dans le public un nouvel intérêt pour ces révélations privées. Sans doute faut-il faire preuve d'une certaine prudence envers ces récits tirés par le romantique Clemens von Brentano des propos décousus que tenait la visionnaire au sortir de ses extases et ne pas tout prendre de dans à la lettre. Cependant, rien n'y est contraire à la foi et à la tradition catholiques et bien des pages y peuvent favoriser le recueillement et la méditation.

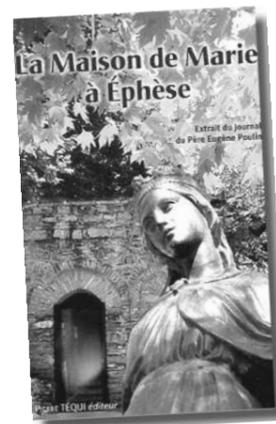
C'est pourquoi, après *La douloureuse Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, vient-on de rééditer, sous une préface de Joachim Boufflet, biographe de la bienheureuse, *La vie de la Vierge Marie*. Plus encore que le précédent, ce texte, que Brentano n'eut pas le temps de revoir avant de mourir, peut sembler sujet à caution. Reste qu'il comble, d'une manière qu'il ne faut pas systématiquement croire historique et exacte, les innombrables lacunes que les Évangiles laissent subsister dans ce que nous savons de l'existence terrestre de Notre-Dame. En quoi Anne-Catherine aura comblé mainte âme pieuse.

Ultime demeure

À la fin du XIX^e siècle, le père Eugène Poulin, lazariste établi en Turquie, tenait justement cette biographie supposée de la Sainte Vierge pour une sottise et insupportable mystification. Prévention héritée de son temps de séminaire et du grand attachement d'un de ses professeurs envers ce livre que le père Poulin tournait depuis en ridicule. Or, il advint un soir que ledit ouvrage lui tomba entre les mains, ce qui lui fit hausser les épaules et enfouir le bouquin au coin le plus obscur de sa bibliothèque. Le lendemain, le livre se trouvait sur sa table... Il crut à une distraction, le rangea derechef. Dix fois de suite, sans explication, le livre reparut au même endroit. À la fin, le prêtre, exaspéré, s'acharna sur le malheureux volume, qu'il envoya pro-

par Anne BERNET

mener à travers la pièce. Avant, saisi de honte devant ce stupide emportement, de ramasser le pauvre livre, et de se décider à le lire. Il en sortit bouleversé. Un fait l'avait spécialement troublé : selon Anne-Catherine, Notre-Dame n'était pas morte à Jérusalem, comme on le disait d'ordinaire, mais près d'Éphèse où elle avait accompagné Saint Jean. Éphèse était tout près, les descriptions de la mystique très précises : pourquoi ne pas aller vérifier sur place si elle avait affalé ou pas ?



Il se trouva qu'il existait en effet dans la montagne un ancien sanctuaire grec en ruines connu comme l'ultime demeure terrestre de la Très Sainte et le lieu de sa dormition. *La Maison de Marie à Éphèse* avait-elle été retrouvée ? Cette réédition partielle du journal du père Poulin, fraîche, parfois naïve, toujours touchante, raconte la redécouverte de cet antique lieu de culte, où désormais se côtoient tous ceux qui vénèrent la Sainte Vierge. Un DVD présentant le sanctuaire l'accompagne.

Apparitions

L'apparition de Notre-Dame à la Salette le 19 septembre 1846 suscita, elle aussi, plus d'une interrogation et plus d'un doute. Le curé d'Ars lui-même n'était pas sûr. À quoi faut-il attribuer ces difficultés, étrangères aux autres apparitions mariales de l'époque ? Le père Maurice Tochon, attaché au sanctuaire dauphinois, essaie d'analyser le problème. Cela s'intitule *La Salette dans la France de 1846* et, malgré quelques approximations historiques, qu'il s'agisse des milieux royalistes ou de Gavroche, que Victor Hugo fit périr dans l'insignifiante émeute parisienne de juin 1832, non pas lors de la révolution de 1848 ; malgré le jargon usuel dans l'Église post-conciliaire, cela peut apporter quelques éclairages au contexte.

Entre 1945 et 1959, Notre-Dame serait régulièrement apparue à une catholique hollandaise, Ida Peerdeman, d'Amsterdam, pour lui transmettre une série de messages concernant l'avenir du monde et de la chrétienté, exprimer son désir de voir tous les hommes venir au Christ,

et promettre que cela se ferait par son intermédiaire, car elle était la corédemptrice, médiatrice et avocate de l'humanité. Elle demandait à être invoquée et priée sous le titre de Dame de tous les peuples.

Longuement tenus en suspicion, en raison d'une formulation peu orthodoxe de certaines révélations, et de mises en garde assez claires contre les dérives d'un concile qui n'avait pas encore été convoqué, les messages de la Dame de tous les peuples ont été approuvés en 2002 par l'évêque d'Amsterdam, leur diffusion autorisée. Cette édition nouvelle est la plus complète et la plus claire. Elle permet de se faire une idée personnelle sur la supranaturalité des phénomènes.

Romans didactiques

La collection *Mystères et Fêtes*, publiée par l'abbaye de Saint-Wandrille et dont j'ai déjà eu l'occasion de parler, a consacré deux titres à la Sainte Vierge. Le but étant de transmettre de manière ludique une catéchèse à de jeunes adultes ignorants, ces petits livres se présentent comme des romans faciles et didactiques. Dans *Marionnette*, de Marc Servera, un grand-père, dépassé par les partis pris de sa petite-fille, va tenter de l'éveiller à la foi en lui parlant de l'Immaculée Conception. Sur un ton plus grave, Marie-Christine Géraud raconte, avec *Derrière sa vitre*, le retour progressif d'une jeune fille en deuil aux croyances de son enfance à travers la contemplation d'un tableau espagnol représentant l'Assomption.

Enfin, parce que cela demeure l'essentiel et que tout le reste doit seulement y conduire, il faut signaler la parution du *Rosaire biblique* de Régis et Nicole Burrus, qui permet de méditer les mystères, y compris les mystères lumineux de Jean-Paul II, en s'appuyant sur des versets bibliques. Suivent un heureux choix de prières et des conseils pertinents pour persévérer dans la récitation quotidienne du chapelet.

* Anne-Catherine Emmerich : *La vie de la Vierge Marie. Presses de la Renaissance, 450 p., 24 euros (157,43 F).*

* Père Eugène Poulin : *La Maison de Marie à Éphèse. Téqui, 220 p., 19,80 euros (129,88 F).*

* Père Maurice Tochon : *La Salette dans la France de 1846. Éditions de Paris, 260 p., 29 euros (190,23 F).*

* Anonyme : *Les messages de la Dame de tous les peuples. Téqui, 220 p., 10 euros (65,60 F).*

* Marc Servera : *Marionnette. Éditions de Fontenelle. 105 p., 9 euros (59,04 F).*

* Marie-Christine Géraud : *Derrière sa vitre. Éditions de Fontenelle, 105 p., 9 euros (59,04 F).*

* Régis et Nicole Burrus : *Le rosaire biblique de Marie. Téqui, 9 euros (59,04 F).*

Hommes de guerre

Dans un monde en proie au chômage, les campagnes de recrutement de l'armée ont souvent pour argument suprême la stabilité et la sécurité de l'emploi. Indice d'une modification des mentalités inquiétante, mais pas encore généralisée, comme l'atteste le succès d'ouvrages consacrés à des hommes qui ont, en embrassant la carrière des armes, privilégié d'autres valeurs.

Fascinante Légion

Lorsque, le 10 mars 1831, Louis-Philippe crée la Légion étrangère, son but est d'offrir aux Suisses du régiment de Hohenlohe, récemment dissous, une possibilité de rengager. Cependant, une disposition du décret, originale, assure au nouveau corps un succès inattendu : elle autorise l'enrôlement sans attestation d'identité d'aucune sorte. Du coup, la Légion se mue en refuge pour des hommes, étrangers ou français, désireux de laisser leur passé derrière eux. Une légende va naître.

On a beaucoup écrit sur la Légion, souvent sans bien savoir de quoi il s'agissait. Reproche impossible à faire à Pierre Montagnon, spécialiste reconnu de l'histoire militaire, qui servit sept ans dans ses rangs. *Légionnaires d'hier et d'aujourd'hui* est une visite guidée, informée, autorisée d'un mythe qui a fasciné, parfois au détriment d'une réalité plus belle que la fiction.

En dépit des fantasmes de romanciers, et des facilités d'enrôlement, la Légion ne fut jamais un repaire pour mauvais garçons en cavale tentant d'échapper à la justice ; sans quoi, elle eût ressemblé à un bataillon disciplinaire. Et, si, selon Montagnon, les légionnaires des commencentements « ne sont pas de la soie », cela tient à leur diversité de milieux et d'origines, non à leur esprit, car, pour beaucoup, ce sont déjà de vrais soldats. Conséquences des mouvements révolutionnaires et contre-révolutionnaires qui ont jeté sur les routes de l'exil des militants de bords opposés, depuis les partisans de Don Carlos jusqu'aux patriotes hongrois, polonais ou italiens en lutte contre les Russes ou les Autrichiens. Curieusement, il ne faudra pas longtemps à ce regroupement hétéroclite pour trouver sa cohérence et sa cohésion propres et, dès les combats de la conquête algérienne, se tailler une réputation capable d'attirer la fine fleur d'une noblesse d'épée passée par Saint-Cyr qui anticipe la disparition de la cavalerie. Une aristocratie d'un genre nouveau se crée.

Montagnon a choisi la rigueur de la chronologie ; cela lui permet de mettre en évidence un esprit légionnaire singulier qui perdure malgré des changements susceptibles de remettre tout en cause. Or, ce n'est pas le cas. Même si la Légion de Louis-Philippe n'est pas celle de Napoléon III, qui n'est pas celle des lendemains de 1870, laquelle ne ressemble pas à celle de 1914, pas

plus que cette dernière ne pourra se confondre avec celle de 1954 en Indochine, l'essentiel ne bouge pas. L'héroïsme, le sacrifice, les foudres et la gloire, mélange détonnant, survivent à tout et emportent, de génération en génération, la Légion vers les sommets.

Peu importe qu'elle soit composée tour à tour de Russes blancs, de survivants de la Wehrmacht, de garibaldiens ou de fascistes, d'hommes qui n'ont pas eu le choix et d'autres qui, au contraire, l'ont sciemment élue. Toutes ces singularités, prétexte à broser une magnifique galerie de portraits, à glisser des anecdotes ou raconter de flamboyants combats, se fondent dans ce creuset unique qu'aucun autre pays ne fut jamais capable d'imiter. Peut-être, comme le sou-



ligne l'auteur, parce que seule la France était capable de susciter cet élan d'amour et de ferveur, cette confiance en elle qui conduisit des jeunes gens venus des quatre horizons à se battre et mourir pour elle.

Cette confiance fut bafouée, cependant, en 1946, lorsque De Gaulle autorisa les Soviétiques à récupérer leurs ressortissants qui, ayant combattu dans les rangs allemands contre le bolchevisme, étaient parvenus à gagner l'Ouest et à s'engager. Infamie soigneusement effacée des mémoires officielles tant elle était contraire à l'honneur de la France et au statut particulier de la Légion, mais qui, à travers le destin tragique de ces légionnaires indignement livrés à leurs persécuteurs, attente à la mémoire de tous ceux engagés sous nos drapeaux, et devenus Français, « non par le sang reçu mais par le sang versé ».

Ouvrage mythique

Par le sang versé, tel est aussi le titre de l'ouvrage mythique du journaliste Paul Bonnecarrère, publié en 1968 et jamais réédité depuis. S'il a toujours emporté l'adhésion de ses lecteurs enthousiasmés, ce livre, qui se veut à la fois reportage objectif d'un correspondant de guerre et travail d'historien, l'auteur ayant eu la possibilité de consulter les journaux de marche et de rencontrer

par
Anne BERNET

nombre d'acteurs et de témoins, suscite plus de réserve de la part des spécialistes.

En racontant les combats de la Légion étrangère en Indochine, de 1946 à la chute de Dien Bien Phu, à travers des personnages picaresques, truculents et héroïques, qu'il garantissait authentiques, Bonnecarrère ne se laissa-t-il pas aller à quelque penchant romanesque au détriment d'une vérité plus stricte, et plus sèche ? La discussion reste ouverte, et n'ôte rien aux qualités intrinsèques du récit. Peu importe de savoir si les parcours et les personnalités de ces hommes, survivants des affrontements de la Seconde Guerre mondiale, souvent venus de bords opposés reprendre à la Légion le combat, n'ont pas été embellis pour leur conférer un saveur supplémentaire. Ils sonnent juste, et rendent compte, de manière terrible, d'une vérité : la leur, à ce titre la seule qui vaille. Au demeurant, personne n'a jamais sérieusement prétendu que l'histoire était une science exacte.

Vocations

Ce qui est certain, en revanche, c'est l'influence de Bonnecarrère et d'autres chantres de la Légion sur la vocation de nombreux jeunes gens. Comment, pourquoi, vers 1990, voulait-on devenir légionnaire ? A-t-on trouvé, sous le képi blanc, ce que l'on était venu y chercher ? Et comment, après, se réinsère-t-on dans la société civile ? Autant de questions qu'a posées Étienne de Montéty au fil de ses rencontres avec *Des hommes irréguliers*.

Irréguliers parce que, en notre époque de confort, de conformisme et d'égoïsme, leur choix les sépare du lot commun ; irréguliers, parce que c'est ainsi que les légionnaires aiment à se qualifier pour se démarquer de l'armée "régulière".

Il ne faudrait pas croire, cependant, à des destins spécialement romanesques, ni d'ailleurs à des motivations toujours aventureuses. Les coups de tête existent, certes, qui conduisent un jeune Anglais à s'engager parce que sa petite amie a refusé de l'épouser, ou un hobereau normand, las de son école de commerce, à sauter le pas un soir de beuverie. Mais c'est une réflexion mûrement pesée qui mène un officier des commandos soviétiques à quitter une URSS en déliquescence afin de trouver à l'Ouest de quoi assurer son avenir et celui de sa femme ; deux Chinois issus d'une famille anticomuniste à gagner la France pour s'engager, décidés à gagner la nationalité française et le droit d'arracher leurs proches au paradis maoïste ; un Allemand de

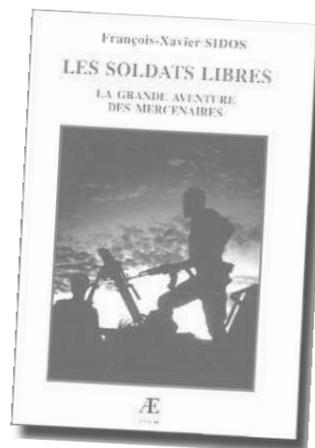
l'Est expulsé de son pays à se faire légionnaire afin d'avoir de quoi vivre.

Tous n'ont pas trouvé ce qu'ils attendaient ; d'autres infiniment plus. Étonnante histoire que celle de ce fils de diplomate chilien révolté contre son milieu, devenu militant communiste, dégoûté du marxisme, entré à la Légion, et qui trouva son chemin de Damas en Algérie, par le double intermédiaire d'un bibliothécaire musulman francophile et d'un livre de Simone Weil, puis fut ordonné prêtre.

La plupart de ces récits, pas toujours heureusement commencés, se finissent bien. Nos aventuriers, jamais tout à fait repentis, ont su intelligemment appliquer leurs qualités guerrières à la vie civile, et opérer des reconversions parfois très brillantes. Peut-être est-ce la faille de ce livre de témoignages, qui ne prétend pas être un document sociologique, moins encore s'intéresser aux malchanceux. En général incapables de trouver leur place où que ce soit en ce bas monde, et pas plus à la légion qu'ailleurs...

Mercenaires

Les communistes, qui les tenaient pour des adversaires plus redoutables que la moyenne, qualifiaient volontiers les légionnaires de « mercenaires », dans une intention bien entendu insultante. Encore faut-il s'entendre sur le sens exact du mot, certes dépréciatif mais qui recouvre une réalité complexe, très ancienne et pas toujours honteuse, loin de là. Or, la définition s'avère difficile tant elle s'applique à des cas différents.



François-Xavier Sidos résume bien le débat au commencement de ses *Soldats libres*, intéressant essai qui, sans être exhaustif, tâche quasi irréalisable, met en évidence tous les aspects d'un phénomène vieux comme la guerre et comme l'humanité. En effet, si l'on part du principe qu'un mercenaire combat pour un pays qui n'est pas le sien, un parti auquel il n'appartient pas, et touche de l'argent contre ses services, d'où une suspicion, presque toujours infondée, d'esprit de lucre, de déloyauté et de fidélité variable, tous n'apparaissent pas également condamnables aux grandes

consciences démocratiques. Il est, par exemple, du plus mauvais goût de dénigrer les volontaires des Brigades internationales, s'il est nécessaire de traîner dans la boue tous ceux qui, à travers le monde, s'avisèrent de lutter contre les mouvements marxistes. On l'aura compris, le concept appartient à la guerre des mots révolutionnaire et réclame d'être manié avec précaution. Sidos s'y entend à merveille, en démontrant la nécessité du mercenariat dans toute société exempte de cette invention de 89 que fut l'idée de "nation en armes". Des gens de bonne compagnie n'eurent pas de scrupules à exercer cette profession, moins lucrative qu'on le croit d'ordinaire, par goût du combat ou par sympathie réelle pour le camp qu'ils avaient décidé de servir.

De Xénophon à Bob Dénard en passant par les mercenaires révoltés de Carthage chers à Flaubert, Bertrand du Guesclin conduisant les Grandes Compagnies en Espagne, les condottieri italiens, les corsaires, les Suisses, qui se firent massacrés au perron des Tuileries le 10 août 1792 pour ne pas manquer à la parole donnée, les zouaves pontificaux ou Villebois-Mareuil allant se faire tuer aux côtés des Boers, le panorama est vaste, étonnant, et sans œillères puisque s'y trouvent même quelques pages consacrées à Che Guevara qui ne sont pas tout à fait négatives.

Philippe Chapleau, qui publie un album abondamment illustré, *Les Mercenaires de l'Antiquité à nos jours*, s'avère un bon complément du précédent. S'y trouvent certains sujets laissés de côté par Sidos, à l'instar des Oies sauvages, ces Irlandais jacobites qui ne trouvèrent, au lendemain du désastre de la Boyne, de salut que dans l'exil et le service étranger, formant en France la glorieuse Brigade irlandaise, toujours renforcée au fil des ans par de nouveaux volontaires, à laquelle Louis XV dut largement sa victoire de Fontenoy, et dont les descendants, demeurés fidèles à la monarchie, se firent tuer dans les combats de la Vendée et de la chouannerie.

S'y trouvent aussi un intéressant panorama du mercenariat dans la littérature, la bande dessinée et le cinéma, ainsi que des développements consacrés à la place croissante de ces armées privées dans les conflits actuels, dont l'Irak paraît être actuellement le laboratoire.

* **Pierre Montagnon** : *Légionnaires d'hier et d'aujourd'hui*. Pygmalion, 335 p., 21,50 euros (141,03 F).

* **Paul Bonnecarrère** : *Par le sang versé*. Perrin-Tempus, 503 p., 10,50 euros (68, 88 F).

* **Étienne de Montéty** : *Des hommes irréguliers*. Perrin, 220 p., 19 euros (124,63 F).

* **François-Xavier Sidos** : *Les Soldats libres*. L'Encre, 12, rue de la Sourdière. 75001 Paris. 25 euros plus 4 euros de frais de port, soit 29 euros (190,23 F).

* **Philippe Chapleau** : *Les Mercenaires de l'Antiquité à nos jours*. Ouest-France, 125 p., 15 euros (98,39 F).

Peintures murales séditieuses et dérisoires...

Un récent fait-divers de la **Jean-Baptiste MORVAN** par **Jean de Granvilliers**, tiré du Bulletin de la Quatrième République.

bonne ville de Rennes m'apprit que, pour éviter la tristesse d'un grand mur nu, on avait décidé de raviver les couleurs d'une publicité de la peinture Ripolin. En ma

letin de la Quatrième République. Ce titre, tout républicain qu'il fût, faisait froncer les sourcils aux Jacobins conséquents ! Depuis... nous avons enterré la Troisième, salué au passage la Quatrième, et nous avons l'impression que nous ne sommes pas assis confortablement sur le strapontin de la Cinquième. D'aucuns parlent d'une Sixième sur un ton prometteur.

Nous avons enterré la Troisième, salué au passage la Quatrième et nous avons l'impression que nous ne sommes pas confortablement assis sur le strapontin de la Cinquième.

La trompette du charbonnier

Nous nous demandons si les duels oratoires qui ont précédé les élections présidentielles concernaient la République d'hier ou celle de demain. Ce n'est pas que nous soyons sevrés de nouveautés étonnantes, et pour servir d'enseigne à notre république intermédiaire et passagère, le nom de "Ségoène Royal" convient véritablement à nos nouvelles "années Ripolin", et Jean Vautrin doit regretter de ne pas avoir inventé lui-même ce nom à l'étrange poésie... En mes

lointaine enfance, les trois bonshommes de la réclame m'étaient aussi familiers que la lune hilare d'une marque de pâtes alimentaires ou le clown des entremets "Eleska" ("Eleska, c.s.ki !). Mais le nom de "Ripolin" garde une tonalité farfelue, irremplaçable dans le genre familial. Et j'eusse volontiers ainsi nommé "les années Ri-



polin celles que nous vivons encore, si le titre n'appartenait pas à notre confrère Jean Vautrin qui fut (si ma mémoire ne s'égare point) élève comme moi de "Jakham" – entendez le vieux lycée "Jacques-Amyot" de la ville d'Auxerre...

C'est d'ailleurs avec une totale mauvaise conscience que je laisse le souvenir m'entraîner sur ses sentiers bizarres ; ainsi, les peintres de Ripolin me rappellent soudain les quatre Mariannes des "Peintures Soudée" : « Les Républiques passent, les peintures Soudée restent ! » disait la devise. Les instances légales firent supprimer, dans le coin de l'image, une Cinquième petite coquille à bonnet phrygien qui commençait à apparaître...

C'était en un temps où l'on avait encore un peu la conviction d'une troisième inaltérable et sans doute éternelle : dans la revue de presse du Bourguignon ("organe de la démocratie radicale-socialiste"), je trouvais tout de même, chaque jour ou presque, un frag-

heures d'insomnie, les rêveries nocturnes me suggèrent l'apparition traumatisante d'une République Fantômas ou d'une République Belphégor.

Pour exorciser ces spectres menaçants, je sens que je vais encore faire appel à quelque souvenir d'enfance. C'était en la ville d'Auxerre – je le revois comme si c'était hier – le livreur de charbon avec sa voiture à cheval, son chapeau à larges bords, et sa fameuse petite Come, ou trompette, par laquelle il annonçait sa venue aux clients : un homme tout noir, un cheval tout noir, une apparition familière et prestigieuse... Les lycéens farceurs lui glissaient un pourboire pour qu'il saluât de sa musique, en la rue Fauche, les fenêtres de la classe du professeur Le Gallo, homme original et historien réputé. Je voudrais aujourd'hui que bien des laïus politiques soient salués par la trompette du charbonnier d'Auxerre...

Entretien avec Roland Dumas

SUITE DE LA PAGE 16

La souveraineté de notre pays s'en ressent car les concessions qui sont faites et qui n'apportent pas toujours leurs fruits entament évidemment notre souveraineté nationale, mais le but final n'est-il pas de construire une grande Europe ? La période sera longue, difficile mais le résultat sera au bout du chemin.

La révolution de Maëstricht

A.F. 2000. – Le 27 novembre 1991, à la tribune de l'Assemblée nationale lors du débat sur le traité de Maëstricht qui venait d'être conclu, vous avez déclaré : « La France est déterminée à jeter les bases d'une union à vocation fédérale [...] Nous avons pris pour Maëstricht le parti d'une mutation fondamentale vers une unité supranationale. » N'était-ce pas là enterrer la souveraineté française ?

R.D. – J'ai en effet fait cette déclaration à la tribune de l'Assemblée nationale le 27 novembre 1991 pour préparer les esprits. En effet, j'ai toujours pensé que la construction de l'Europe irait à terme vers une construction de type fédéral. La révolution que constituait le traité de Maëstricht en instituant notamment la monnaie unique permettait d'envisager cet avenir. N'oublions jamais que les unités

nationales se sont faites autour des monnaies. Prenez l'exemple du franc français...

Il était donc utile de placer ce débat dans cette perspective. Mais je n'ignore les réalités pas plus que les difficultés. Celles-ci existent, la construction de l'Europe est devenue difficile, selon le mot de Jean Monnet, elle n'avancera que « par à-coups et à la suite de crises ». Je maintiens donc mon point de vue. L'Europe devra réfléchir, si elle veut occuper sa place sur la scène internationale, à la constitution d'un grand "ensemble" de type fédéral. Nous devons y travailler dès aujourd'hui mais il en sera ainsi de nos successeurs.

Les dangers de la cohabitation

A.F. 2000. – Vous avez été témoin des difficultés de la cohabitation sous la V^e République, notamment celle de 1986 à 1988. Vous n'en parlez pas trop dans votre ouvrage mais pourriez-vous évoquer cette faculté de gouvernement, en sachant que, pour nous, ce mode d'exercice du pouvoir est une preuve de la défaillance du système républicain...

R.D. – J'ai parlé de la cohabitation dans ce premier volume de mes Mémoires et lui ai consacré un large chapitre, en expliquant dans le détail les difficultés d'ordre constitutionnel et politique de ce mode de gouvernement auquel conduit notre Constitution. J'y reviendrai bien entendu dans le second

volume. J'ai même critiqué ce système dans la conclusion de ce premier volume, en donnant le récit des derniers jours de la cohabitation de 1986 à 1988.

J'ai fustigé le fait que, dans la perspective de l'élection présidentielle à laquelle le président de la République et son Premier ministre annonçaient leur candidature l'un contre l'autre, ce système montrait le danger que le pays peut courir quand le manque d'harmonie s'installe à la tête de l'exécutif. J'ai illustré ce propos par le récit de la séquestration de nos otages au Liban.

La façon dont cette affaire a été traitée ne peut pas être considérée comme un épisode glorieux de notre vie nationale. Il était douloureux de savoir que des compatriotes avaient été enlevés, puis étaient séquestrés contre leur volonté, au mépris du droit le plus naturel : celui de la liberté. Il était révoltant d'apprendre que des hommes publics responsables avaient, dans l'espoir d'un profit électoral, fait de cet événement un moyen de surenchère dans la compétition qui les opposait à d'autres hommes publics. Pour ce faire, ils avaient pris le risque de retarder de plusieurs jours, voire de plusieurs semaines, ou plus encore, la libération de ceux dont nous étions sans nouvelles directes et pour lesquels notre angoisse grandissait au fil des heures... Un bénéfice dérisoire, en quelque sorte, pour un risque lourd, au prix d'un comportement douteux !

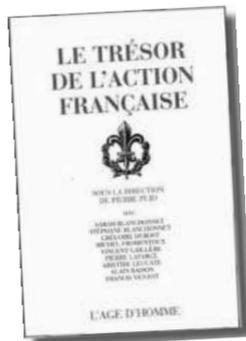
Propos recueillis par Élie HATEM

À LIRE ET À OFFRIR

LE TRÉSOR DE L'ACTION FRANÇAISE

Sous la direction de Pierre Pujo

Avec Sarah BLANCHONNET, Stéphane BLANCHONNET, Grégoire DUBOST, Michel FROMENTOUX, Vincent GAILLÈRE, Pierre LAFARGE, Aristide LEUCATE, Alain RAISON, Francis VENANT



Depuis sa fondation en 1899, l'école d'Action française a produit un nombre considérable d'ouvrages de critique historique, politique, littéraire, qui, ensemble, constituent un trésor. Trente et un de ces ouvrages ont été sélectionnés pour faire l'objet d'articles publiés dans L'Action Française 2000 en 2004 et 2005. Ont été privilégiés ceux qui permettent d'approfondir la pensée

politique de l'Action française en soulignant leur actualité. À travers les études rassemblées dans ce recueil, le lecteur se familiarisera avec Jacques Bainville, Augustin Cochin, Léon Daudet, Pierre Gaxotte, Pierre Lasserre, Charles Maurras, Léon de Montesquiou, Maurice Pujo, le marquis de Roux, Henri Vaugeois, découvrant ainsi l'originalité de la pensée d'AF.

Éd. de l'Âge d'homme, 138 p., 20 €. Disponible à nos bureaux : 22,11 € franco (chèque à l'ordre de la PRIEP).

L'ACTION FRANÇAISE TARIF DES ABONNEMENTS

(paraît les 1^{er} et 3^e jeudis de chaque mois)

- | | | | |
|--|-------|---|-------|
| 1. Premier abonnement France (un an) | 76 € | 5. Abonnement de soutien (un an) | 150 € |
| 2. Premier abonnement Étranger (un an) | 85 € | 6. Étudiants, ecclésiastiques, chômeurs (un an) | 45 € |
| 3. Abonnement ordinaire (un an) | 125 € | 7. Outre-mer (un an) | 135 € |
| 4. Abonnement de six mois | 70 € | 8. Étranger (un an) | 150 € |

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom Prénom
 Adresse
 Tél.
 Ville Code postal.

Entourez le numéro correspondant à votre abonnement

Bulletin à retourner à L'Action Française 2000
 10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris – C.C.P. Paris 1 248 85 A

NOTRE JOURNAL VOUS INTÉRESSE ?

Pour lui permettre de vivre, abonnez-vous, faites des abonnés !



CENTRE ROYALISTE D'ACTION FRANÇAISE



LE COMBAT POUR LA FRANCE SOUS LE SIGNE DE JEANNE D'ARC

L'Action française était comme chaque année présente pour conduire le Cortège de Jeanne d'Arc le dimanche 13 mai à Paris. Plus nombreuse que l'an dernier. Après que diverses délégations eurent déposé des fleurs au pied de la statue de la place des Pyramides, le Cortège s'est avancé sur toute la largeur de la rue de Rivoli formant une masse imposante que surmontait un foisonnement d'emblèmes jaunes et bleus portant le signe "A.F."

Derrière la banderole *Cortège traditionnel* les gerbes de l'A.F. étaient portées par des jeunes filles. Puis s'avancait le groupe de personnalités conduit par Michel Fromentoux, entouré de M^{me} Zemmal, représentant le Forum pour la France, et de M^{me} Claire Vlach représentant le Rassemblement pour la souveraineté et l'indépendance de la France (R.I.I.F.) On y reconnaissait aussi M^e Élie Hatem, avocat à la Cour, M et M^{me} Bernard Bon-



De g. à d. : Élie Hatem, M^{me} Claire Vlach, Michel Fromentoux, Olivier Dejouy, M^{me} Françoise Zemmal, Bernard Bonnaves

naves, Chahpour Sadlet, Olivier Dejouy, du Groupe de liaison royaliste, Georges Ferrière, Grégoire Dubost, Pierre Hillard, le comte d'Elbée, Anne Jacqmin, Marc Van de Sande. Jean-Marc

Joubert, M^{me} Maguy Brun, M. et M^{me} Philippe Lenain, M. et M^{me} Charlie Scheppens, M^{lle} Anne-Marie Tranié.

Les étudiants et les amis du Centre royaliste d'Action fran-

çaise venaient ensuite parmi lesquels on reconnaissait, M^{lle} Monique Lainé, M^{lle} Marie-Gabrielle Pujo, M^{lle} Marie-Suzanne de Benque d'Agut, M. et M^{me} Jacques Dalibert, M^{me} Castel-

luccio-Rallon, M^{lle} Denise Chavel, le docteur Xavier Dor, etc.

Pierre Pujo, empêché de participer au cortège par les séquelles de son accident, a rejoint le Cortège à son arrivée à la statue. Prenant la parole, il a rappelé que les camelots du Roi avaient fondé le Cortège il y a près d'un siècle et que l'Action française l'avait constamment maintenu.

M^{me} Claire Vlach, puis Olivier Dejouy ont prononcé une allocution, avant que la foule n'entonne la *Royale*.

Jacques CEPOY

* *Félicitations à Thibaud Pierre pour la bonne organisation et le bon déroulement du cortège.*

● Dimanche 13 mai, la statue de Jeanne d'Arc de Neuilly-sur-Seine a été fleurie par les soins d'une délégation de la section des Hauts-de-Seine du Centre royaliste d'Action française.

PIERRE PUJO

« Être vigilant »

« Jeanne d'Arc doit inspirer le combat des Français patriotes pour que la France préserve sa souveraineté, c'est-à-dire la liberté de son destin. Nous devons être particulièrement vigilants au cours



Pierre Pujo

des prochains mois à l'égard de ceux qui voudraient absorber notre pays dans une Europe supranationale.

Comme l'a dit Charles Maurras : « De toutes les libertés humaines, la plus précieuse est l'indépendance de la patrie. »

CLAIRE VLACH

La survie de la nation

« En un temps où la France est menacée de relance du Traité Constitutionnel qu'elle a rejeté démocratiquement voici deux ans, traité qui achèverait de l'assujettir à la bureaucratie totalitaire de Bruxelles ; alors que se profile, derrière des apparences de prospérité factice, une faillite financière généralisée sur le modèle argentin, tandis que les banlieues de non-droit ne reconnaissent plus que l'autorité des imams et des trafiquants de drogue ; enfin, quand les coeurs français se vident de leur foi chrétienne pour le plus grand profit d'une religion étrangère qui fut toujours l'ennemie de l'Europe, alors, submergés par l'énormité des menaces qui pèsent sur notre pays, nous ne pouvons plus espérer qu'en un miracle.

Or ce miracle s'est déjà produit en 1429, lorsque Dieu nous donna Jeanne d'Arc, dans une situation presque aussi désespérée que la nôtre : la France était occupée par des troupes étrangères, divisée par la guerre civile, ramenée à la barbarie par la violence.

Par Jeanne, Dieu s'est prononcé pour la survie de notre patrie, et il faut nous raccrocher de toutes nos forces à l'idée qu'en dépit de nos infidélités présentes, les dons de Dieu sont sans repentance.

Par Jeanne, Dieu s'est prononcé pour la Nation : il est bon de s'en souvenir, alors que nous sommes aux prises avec une révolution mondialiste visant à détruire les nations et les familles.



Formation du Cortège rue Royale

Par Jeanne, nous pouvons espérer que la "Gesta Dei per Francos" n'a pas pris fin en ce début du XXI^e siècle, que la France a encore vocation à se faire entendre dans le concert des nations du monde et que son destin n'est pas, comme le "politiquement correct" voudrait nous le faire croire, de s'abîmer dans l'Empire euro-atlantique [...] »

Ça brûlait un peu partout et pas seulement dans les banlieues. Certains cherchaient à profiter du désordre pour consolider leurs avantages particuliers.

L'intérêt national ne trouvait pas beaucoup de défenseurs en cette trouble période de notre histoire.

[...] La France est un royaume façonné par trois li-

gnées de rois. Qui ont su, tout en limitant avec sagesse ses horizons terrestres, lui donner un rayonnement exceptionnel dans le monde entier.

La France est un royaume qui a toujours su résister aux appétits des Empires.

La France est un royaume qui savait placer la main de Justice au-dessus des factions. L'indépendance de la justice étant garantie par l'indépendance de l'État.

La France est un royaume dont la vie ne s'est pas arrêtée en 1789.

[...] La France est un royaume qui attend son roi. Il nous appartient à nous, et je me tourne vers les jeunes ici présents : il vous appartient à vous d'aller chercher le gentil Dauphin et de le sacrer à Reims.

Croyez-vous que Jeanne n'était pas atteinte par le découragement quand Baudricourt l'envoyait promener ?

Il lui en a fallu de la ténacité, c'est à l'usure qu'elle l'a eu.

[...] La figure de Jeanne est magnifique, et elle est bien plus qu'un symbole.

[...] Qui combat pour le Roi, combat pour la justice. »



Place des Pyramides

SARKOZY ET ROYAL

ONT OUBLIÉ JEANNE D'ARC

Au cours de la campagne électorale, Ségolène Royal et Nicolas Sarkozy se sont l'un et l'autre réclamés de Jeanne d'Arc pour exalter le patriotisme dont elle demeure le symbole. Le moyen de racoler les suffrages des électeurs

patriotes. Mais le 13 mai, jour de la fête nationale de Jeanne d'Arc, ni Sarkozy ni Royal n'ont fleuri la statue de la place des Pyramides. On mesure là la sincérité de leur discours.



10, RUE CROIX-DES-PETITS-CHAMPS, 75001 PARIS
TÉL : 01-40-13-14-10 - FAX : 01-40-13-14-11
DANS LA LIGNE DU MOUVEMENT FONDÉ PAR PIERRE JUHEL

PRÉSIDENT : PIERRE PUJO
VICE-PRÉSIDENT : STÉPHANE BLANCHONNET
CHARGÉS DE MISSION
FORMATION : PIERRE LAFARGE
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DES ÉTUDIANTS : THIBAUD PIERRE
ADMINISTRATION : M^{lle} DE BENQUE D'AGUT

COTISATION ANNUELLE :
MEMBRES ACTIFS (32 €),
ÉTUDIANTS, LYCÉENS, CHÔMEURS (16 €),
BIENFAITEURS (150 €)

L'A.F. REÇOIT

ROLAND DUMAS

« J'ai défendu les intérêts supérieurs de la France »

■ Ancien ministre des Affaires étrangères, ministre d'État et président honoraire du Conseil constitutionnel, Roland Dumas vient de publier le premier volume de ses Mémoires politiques aux éditions Fayard, intitulés *Affaires étrangères : 1981-1988*.

À cette occasion, nous l'avons interrogé sur ses souvenirs avec l'ancien président Mitterrand et sur ses engagements politiques. Nous ne partageons pas son point de vue sur le traité de Maastricht qui a compromis gravement la souveraineté de la France ; en remerciant M. Dumas, nous publions cet entretien comme un document pour l'Histoire.

A.F.

L'ACTION FRANÇAISE 2000. – Monsieur le ministre, vous étiez avocat avant d'entreprendre une carrière politique et devenir ministre des Affaires étrangères de François Mitterrand. Étiez-vous préparé à cette fonction ?

ROLAND DUMAS. – Mon intérêt pour la politique étrangère s'est révélé très tôt, en même temps que je m'éveillais à la vie politique tout court. Mais je ne me croyais pas prédestiné à y occuper une place de premier rang, celle de "patron du Quai d'Orsay". Après le baccalauréat, je me suis inscrit dans la section diplomatique de la vieille École libre des Sciences politiques, pour en changer vite, conscient que ma situation familiale constituait un handicap trop grand pour aborder ce genre de carrière. Puis les hasards du Ciel et les nécessités de la vie qui sont les deux marmelles du destin me rattrapèrent et firent de moi un "journaliste itinérant" qui parcourut le globe. J'ai collaboré à l'*Agence économique et financière* et à l'*Information*. Puis, le jour arriva où le président François Mitterrand me sollicita, contre toute attente, et me demanda de labourer à mon tour ce champ éternellement vierge qu'est la diplomatie internationale.

A.F. 2000. – Vous venez de publier le premier tome de vos Mémoires, intitulé *Affaires étrangères – 1981-1988*. Qu'en est-il ?

R.D. – J'ai décidé de faire état à mes contemporains de mes souvenirs pour le cas où ils auraient

oublié les méandres politiques de cette époque de notre histoire à laquelle j'ai participé, ainsi qu'aux générations futures qui auront la curiosité de chercher comment tout ce qu'elles connaîtront s'est produit, selon quels enchaînements, quels choix et quelles décisions, quelle fut la part des événements et laquelle celle des hommes. Mes Mémoires comportent deux tomes, un pour chaque septennat de la présidence de François Mitterrand. C'est le premier qui vient d'être publié chez Fayard.

Entre Israéliens et Palestiniens

A.F. 2000. – En lisant cet ouvrage, on constate que vous avez eu des divergences avec celui qui vous a désigné comme son ministre des Affaires étrangères.

R.D. – Bien entendu, notamment en ce qui concerne le conflit israélo-palestinien. En effet, entre Israéliens et Palestiniens, Mitterrand se sentait bien proche des premiers. À plusieurs reprises, il réitérait sa certitude : « Il n'y a de guerre que de religion » ou « deux peuples pour la même terre et un Dieu de chaque côté ». Si François Mitterrand était parfaitement compétent lorsqu'il s'agissait de l'histoire juive, il n'avait pas une connaissance analogue de la civilisation arabe. Il faut aussi rappeler que, lors de la crise de Suez, quand il était ministre de la Justice du gouvernement Mollet, il comptait parmi les partisans les plus déterminés de l'expédition militaire contre le colonel Nasser. À cette époque, j'étais jeune député. J'appartenais à l'U.D.S.R. Je votai contre la politique de Guy Mollet et de Robert Lacoste. Je ne pouvais donc pas lui apporter mon soutien. Aussi, j'ai été de ceux qui ont réussi à le persuader qu'un État palestinien a la même légitimité que l'État israélien, ce qui l'a conduit à reconnaître le droit des Palestiniens à

un État, en 1976. Dès mon arrivée au Quai d'Orsay, je me suis efforcé d'atténuer tout déséquilibre de notre politique en faveur d'Israël. Or, si cela m'a valu bien de critiques, j'ai reçu l'approbation tacite du président de la République. Un jour, à un journaliste qui l'interrogeait à ce sujet, François Mitterrand répondit : « Roland Dumas est plus pro-arabe, mais il a toujours été loyal envers Israël. » Cependant, il y avait d'autres sujets de désaccord entre nous.

La question européenne

A.F. 2000. – Lesquels ?

R.D. – Depuis que j'avais fait la connaissance de François Mitterrand en 1954, l'Europe était le principal sujet de désaccord entre nous. Je n'ignorais pas son engagement européen. Je savais le souvenir très vif qu'il avait gardé de sa participation au congrès de La Haye en 1948 que présida Winston Churchill et qui fut un peu le berceau de l'Europe.

À l'époque où nos relations se sont nouées davantage, en 1956, j'avais 33 ans et venais d'être élu député de la Haute-Vienne, à la tête d'une liste un peu hors norme. J'étais loin d'être européen... Mon engagement dans la Résistance, mon père tombé sous les balles de la Gestapo m'empêchaient encore d'admettre le spectaculaire rapprochement des deux rives du Rhin, auquel devait conduire la construction européenne. Mon élection s'était d'ailleurs faite sur un programme largement "anticédiste". ("Cédiste" est le terme alors employé pour désigner les partisans de la Communauté européenne de défense, le fameux projet de défense européen auquel était associée la République fédérale d'Allemagne. Dès sa signature en 1952, les passions se déchaînèrent, nombre de Français ne pouvaient admettre le réarmement allemand.)

Et, dès mon arrivée au Palais-Bourbon, je votais systématiquement contre tous les projets européens, sans me soucier de François Mitterrand. J'avais néanmoins noté que, contrairement à l'avis de Pierre Mendès-France, il avait voté pour la ratification du traité de Rome instituant le Marché commun.

Les intérêts de la France

A.F. 2000. – Pourtant, vous avez été nommé ministre chargé des Affaires européennes, le 21 décembre 1983. Vous étiez donc devenu parti-

san de l'Europe. Vous avez œuvré pour l'élargissement de la C.E.E., en intégrant l'Espagne et le Portugal...

R.D. – En effet, lors du départ d'André Chagnard du gouvernement Mauroy où il assumait les fonctions de ministre délégué auprès du ministre des Relations extérieures, chargé des Affaires européennes, Claude Cheysson et certains de ses conseillers ont proposé à François Mitterrand de faire du ministre des Affaires européennes un ministre de plein exercice, et non un ministre délégué, pour être doté d'un poids politique nécessaire alors que la France se préparait à exercer, durant le premier semestre de 1984, la présidence de la Communauté. Informé que le Président pensait à moi, Claude



Roland Dumas

Cheysson lui écrivit pour soutenir mon éventuelle nomination. Il lui recommanda que je conserve le contrôle du secrétariat général à la Coopération interministérielle qui jouait un rôle essentiel dans les affaires européennes. S'il approuvait sans réserves ces suggestions, François Mitterrand refusa, comme l'aurait souhaité Claude Cheysson, de me nommer aux "Relations européennes" et non aux Affaires européennes...

Au lendemain de ma nomination, le président de la République me convoqua dans son bureau. Durant deux heures, il m'expliqua tout du contexte européen puis me dit pourquoi il avait choisi de me confier ce portefeuille alors qu'il connaissait ma position au sujet de l'Europe.

Ma formation d'avocat devait m'aider à démêler techniquement l'imbroglio des affaires européennes : « Vous traiterez tous les contentieux comme des dossiers d'avocat. Vous prendrez les problèmes les uns après les autres et puis, vous les mènerez à terme. En ce qui concerne l'élargissement, il faut faire entrer l'Espagne et le Portugal. Vous avez donc instruction de clore cette négociation. Giscard d'Estaing a

« amusé le tapis » en laissant croire qu'il voulait procéder à cet élargissement. Il ne l'a jamais fait. Cela fait sept ans que ça dure. Ce n'est pas admissible. Les autres dossiers sont très techniques, mais vous les résoudrez. » En guise de conclusion à notre entretien, il ajouta : « Bon, maintenant que vous connaissez ma pensée sur les affaires de l'Europe, vous avez carte blanche. Chacun d'entre nous, au poste où il sera, fera la construction de l'Europe. Ne l'oubliez pas. » Puis, en baissant le ton et en me accompagnant à la porte de son bureau, il me dit encore : « Pour l'Espagne et le Portugal, il faut conclure. Mais défendez énergiquement les intérêts de la France. »

C'est dans cet esprit, celui de la défense de nos intérêts nationaux, celui de la France, que j'ai fléchi. J'étais persuadé, compte tenu de mes engagements patriotiques depuis le début de ma carrière politique, que je pouvais défendre au mieux les intérêts de notre pays. Je vous renvoie ainsi à la fameuse réponse de Talleyrand : « J'ai défendu la France »...

Un élargissement mal négocié

A.F. 2000. – Que pensez-vous du dernier élargissement de l'Union européenne de 2004 et de ses conséquences sur la souveraineté de notre pays ?

R.D. – Cet élargissement de l'Union européenne à certains pays de l'Europe de l'Est était prématuré et fut mal négocié. Il était prématuré car certains de ces pays n'étaient pas en mesure d'entrer de plain pied dans l'Union sans que cela leur causât de terribles bouleversements. De là l'idée formulée par le président François Mitterrand en 1989 d'une période intérimaire qu'il avait appelée "la confédération européenne". Cette idée, mal présentée à l'époque, était bonne mais n'a pas rencontré la compréhension qu'elle méritait. La confédération européenne aurait permis de créer un espace de temps de nature à faciliter l'entrée future dans l'Union européenne. La négociation a été mal conduite par les membres de l'Union européenne qui ont précipité le mouvement pour répondre à une démagogie galopante.

On en voit aujourd'hui les conséquences. Certains pays commencent à tourner le dos à l'Union, d'autres exposent leur malaise, certains enfin ne respectent pas les clauses fondamentales de l'Europe notamment la clause de la "préférence communautaire". Je ne suis pas pessimiste. Je pense au contraire que tout cela s'harmonisera mais nous aurions gagné beaucoup de temps en procédant autrement.

Propos recueillis par Élie HATEM

SUITE PAGE 14

NOTRE JOURNAL VOUS INTÉRESSE ?



Pour lui permettre de vivre, abonnez-vous ! Faites des abonnés !

BULLETIN D'ABONNEMENT EN PAGE 14